

[2015]



DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ARMÉE DE TERRE



[RAPPORT DU JURY DU CONCOURS LITTÉRAIRE D'ADMISSION A L'ÉCOLE SPÉCIALE MILITAIRE DE SAINT-CYR]

Le concours Littéraire de l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr offre à des élèves, de classes préparatoires, la possibilité d'intégrer l'école d'officiers des armes de l'armée de terre située à Coëtquidan pour y poursuivre des études supérieures afin de devenir officier de l'armée de Terre. L'étude de ce rapport apportera des enseignements d'autant plus riches que le concours littéraire a subi en 2015, tant une migration de banque pour les épreuves écrites qu'un remaniement de ses épreuves orales, motivé à la fois par un choix de politique en matière de recrutement et d'autre part, pour suivre l'évolution générale du contenu des épreuves des concours à l'issue des CPGE.

Note d'information

Le rapport du jury concerne uniquement les épreuves orales des concours d'admission à l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr en 2015.

Les concours de l'ESM de Saint-Cyr sont au nombre de quatre, les quatre concours ont été mis en œuvre en 2015 :

- Sciences
- Lettres
- Sciences Economiques et Sociales (SES)
- BAC +5

Modalités pour obtenir les annales des épreuves écrites :

Pour le concours littéraire:

Ens de Lyon – service des admissions et concours

15 parvis René Descartes - BP 7000 69342 LYON Cedex 07

Lien : <http://www.ens-lyon.eu/admissions/archives-du-concours-d-entree-10275.kjsp?RH=CONCOURS>

Pour le concours scientifique :

Service des concours communs Polytechniques

6, allée Émile Monso

BP 4410

31405 TOULOUSE Cedex 4

Lien :

http://ccp.scei-concours.fr/sccp.php?page=cpge/sujet/sujet_accueil_cpge.html

Pour les concours en SES :

Direction des admissions et concours

Chambre de commerce et d'industrie de Paris

BP 31

78354 JOUY-EN-JOSAS Cedex

Lien :

<http://www.concours-bce.com/annales>

Adresse géographique et postale :

DRH-AT /SDR/Bureau concours

Case n° 120

Fort Neuf de Vincennes

Cours des Maréchaux

75614 PARIS CEDEX 12

Les rapports des oraux des deux autres concours sont accessibles ci après :

Lien : <http://www.st-cyr.terre.defense.gouv.fr/index.php/Les-formations-d-eleves/L-Ecole-Speciale-Militaire-de-Saint-Cyr2/Modalites-du-concours>

Remerciements :

La direction des ressources humaines de l'armée de terre remercie les membres du jury pour leur implication dans la sélection des meilleurs candidats, en vue de leur admission à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr et dans la carrière des armes.

En cette année charnière, il convient de remercier également et de manière appuyée l'inspection générale de l'Education nationale pour le concours prêté dans la définition des épreuves.

Table des matières

Note d'information	2
Table des matières.....	4
Mot du président	8
1) Épreuve spécifique de commentaire-entretien en littérature.....	9
3) Épreuve de commentaire-entretien en philosophie.....	14
4) Épreuve de mathématiques.....	20
5) Épreuve de commentaire-entretien en géographie.....	26
6) Épreuve de commentaire-entretien en histoire	29
7) Épreuve d'anglais	33
8) Épreuve d'allemand	41
9) Épreuve d'espagnol.....	49
10) Épreuve de russe	53
11) Épreuve de latin - grec.....	57
12) Épreuve d'arabe moderne	61
13) Épreuves de sport.....	64
Annexe 1	68

Avant-propos

Le concours *Littéraire* de l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr offre à des élèves, de classes préparatoires, la possibilité d'intégrer l'école d'officiers des armes de l'armée de terre située à Coëtquidan pour y poursuivre des études supérieures afin de devenir officier de l'armée de Terre.

Les classes préparatoires sont celles des 4 lycées de l'armée de terre ainsi que celles des quelques 135 lycées civils publics ou privés qui offrent un enseignement en CPGE dans la filière ENS Lyon, filière sciences humaines, spécialité histoire et géographie.

Le règlement du concours est fixé par l'arrêté relatif aux concours d'admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr du 12 décembre 2013, publié au JO n° 297 du 22 décembre 2013, texte n° 37, modifié par l'arrêté du 23 février 2015.

Les programmes de ce concours sont ceux des Écoles normales supérieures voie littéraire . Ils sont consultables sur le site des ENS.

Les épreuves d'admissibilité du concours *Lettres* se sont déroulées dans le cadre de la banque d'épreuves littéraires des ENS à laquelle ce concours est rattaché pour la 1^{re} fois cette année. En effet, précédemment, ces épreuves relevaient de la banque commune d'épreuves de la direction des admissions et concours de la chambre de commerce et d'industrie de Paris Région Ile de France (DAC/CCIP).

Les épreuves d'admissibilité ont permis de classer 126 candidats (contre 139 candidats en 2014). **Le jury d'admissibilité a fixé la « barre » à une moyenne de 8,61/20** (10,40 en 2014) offrant ainsi à 72 candidats la possibilité de se présenter aux épreuves orales pour 30 places offertes (28 places en 2014). Il apparaît toutefois clairement que **la migration de la banque d'épreuves de l'écrit opérée cette année a conduit à un fléchissement net des moyennes à l'écrit** des candidats.

Répartition des candidats admissibles (72) :

Lycées militaires : 51 candidats (40 en 2014) dont 12 filles

Lycées civils : 21 candidats (30 en 2014) dont 10 filles

Pour mémoire 15 filles en 2014 toutes origines confondues.

Parmi les admissibles, 9 candidats ont renoncé à se présenter aux épreuves d'admission (24 candidats en 2014). Sur ces 9 candidats, 6 étaient des filles, dont une originaire d'un lycée militaire.

1 candidate s'est désistée lors des épreuves d'admission suite à un problème d'ordre familial.

Les épreuves d'admission demeurent spécifiques au concours de l'ESM. Elles sont précisément décrites dans l'annexe I de l'arrêté susmentionné, qu'il est impératif de bien lire pour réaliser la préparation au concours. Leur format peut en effet différer de celui des épreuves orales d'autres écoles.

Les candidats sont interrogés sur le programme CPGE commun des filières ENS ou des compétences acquises dans ces filières.

Il est important de souligner qu'il existe **une épreuve spécifique de mathématiques** pour laquelle les candidats du concours littéraire sont interrogés **sur le programme de première et terminale L en vigueur dans le secondaire, l'année de la session.**

Organisées par le Bureau concours de la DRHAT, **les épreuves d'admission se sont déroulées du 15 juin 2015 au 21 juin 2015**, au lycée militaire de Saint-Cyr-l'École.

Les candidats ont été accueillis la veille des épreuves académiques pour assister à une réunion d'information et effectuer ensuite les épreuves sportives. Les candidats qui le souhaitaient se sont vus proposer un hébergement sur place, dans un bâtiment récent (3 par chambre). Le point de restauration leur était accessible à titre onéreux.

Ils sont guidés, encadrés et accompagnés à chaque instant de leur présence sur le site, par un personnel dédié qui met tout en œuvre pour que chacun soit placé dans des conditions optimales pour l'ensemble de ses épreuves.

La présidence ainsi que la vice-présidence sont tenues par des inspecteurs généraux de l'éducation nationale désignés par leur ministère et nommés par le ministre de la Défense.

La fonction d'officier adjoint au président est tenue par un officier supérieur féminin de l'armée de Terre.

Les membres du jury désignés examinateurs sont des professeurs agrégés, enseignant en classes préparatoires dans des lycées de l'éducation nationale. Ils évaluent la performance de chacun des candidats en toute équité et dans le strict respect des programmes et du format des épreuves du concours littéraire de l'ESM.

Le concours littéraire de l'ESM permet un recrutement diversifié de très bon niveau académique avec des candidats bien préparés, qu'ils soient issus des lycées civils ou militaires.

Les meilleurs ont montré l'étendue de leurs connaissances générales et académiques, par leur capacité de réflexion juste et cohérente, et font la différence, au travers de l'ensemble de leur prestation à l'oral, par leur motivation et leur dynamisme.

Pour les épreuves sportives qui réclament des qualités physiques aussi diverses que complémentaires et correspondant aux exigences du métier d'officier (la volonté, l'endurance et la résistance), les candidats du concours littéraire sont apparus motivés et relativement bien préparés physiquement, avec une moyenne générale de 13,25 sur l'ensemble des épreuves sportives.

Au terme de cette session d'oraux, le jury, réuni en commissions d'admission, a pu établir une **liste d'admis correspondant aux 30 places offertes et une liste complémentaire sur laquelle figurent 16 noms, selon un ordre du mérite reflétant la juste et pleine valeur des lauréats.**

Le dernier admis en liste principale a obtenu une moyenne générale (écrit + oral) de 10,515/20 (11,985 /20 en 2014). La liste complémentaire correspond aux 16 candidats qui ont obtenu une moyenne générale se situant entre 10,515 et 10,125/20.

Répartition des admis :

Lycées militaires : 24 candidats (20 en 2014)

Lycées civils : 6 candidats (8 en 2014)

Candidats masculins : 25 candidats (23 en 2013)

Candidats féminins : 5 candidates (1 en 2014).

Dans les pages qui suivent, les membres du jury proposent un bilan détaillé pour chacune des épreuves d'admission de la session 2015. Ce bilan est accompagné de conseils pour les candidats futurs et leurs préparateurs ainsi que d'exemples de sujets proposés lors de cette session.

Mot du président

Le président adresse personnellement ses vives félicitations aux candidats admis qui ont fait preuve de grandes compétences reposant sur une solide préparation universitaire.

Il leur souhaite de réussir dans la poursuite d'études très diversifiées et enrichissantes que propose aujourd'hui l'ESM, tant dans le champ des sciences humaines, et au-delà, dans la carrière d'officier de l'armée de Terre.

Jean EHRSAM
Inspecteur général de l'Éducation nationale
Président des concours de l'ESM

1) Épreuve spécifique de commentaire-entretien en littérature

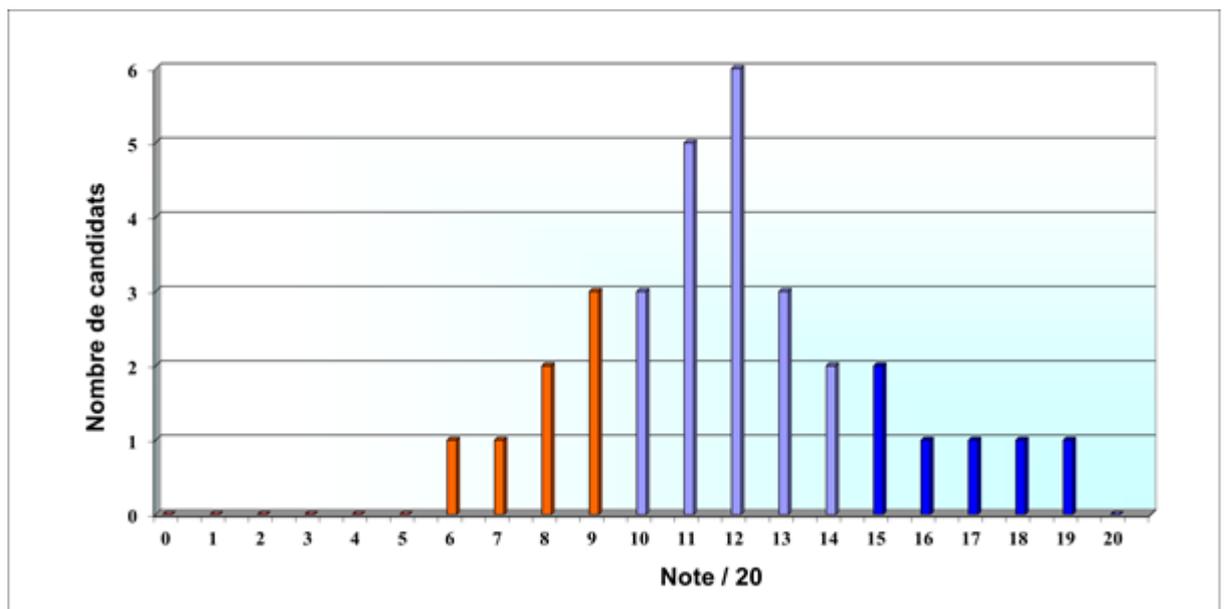
Répartition des notes

Nombre de candidats interrogés : 32

Note maximale obtenue : 19 / 20

Note minimale obtenue : 6 / 20

Moyenne : 11,88 / 20



2)

Nature et déroulement de l'épreuve

La session 2015 marque une évolution dans la nature de l'épreuve selon les modalités précisées dans l'instruction n° 1416/DEF/RH-AT/PRH/OFF relative aux modalités pratiques d'organisation et de déroulement des concours organisés au titre des 1° et 2° de l'article 4. du décret n° 2008-940 du 12 septembre 2008 modifié.

L'épreuve porte sur un texte à visée argumentative d'une longueur moyenne de 20 à 30 lignes extrait d'une œuvre littéraire de langue française du 16e siècle à nos jours. Le temps de préparation est d'une heure. Le temps de passage est de 25 minutes.

La discipline d'interrogation du candidat est tirée au sort dès le début des épreuves d'admission. Cette épreuve se compose d'un commentaire et d'un entretien. Le commentaire prend appui sur un ou plusieurs textes à dimension ou à visée argumentative hors programme [œuvre(s) littéraire(s) ou philosophique(s), article(s), essai(s)] pour en proposer une problématique. L'entretien est un temps de reprise et d'élargissement consacré à une réflexion sur le (ou les) texte (s) étudié (s) lors de la première partie de l'épreuve. Cette épreuve vise à évaluer l'esprit d'analyse et de synthèse du candidat, sa capacité à s'interroger et à souligner

les points clés, à appréhender des notions ou des problématiques dans leur contexte historique, intellectuel et culturel, à s'exprimer avec clarté, correction et rigueur, à formuler une réflexion personnelle.

Le commentaire-entretien en littérature porte sur un texte d'une longueur moyenne de 20 à 30 lignes extrait d'une œuvre littéraire de langue française du 16^e siècle à nos jours.

La méthode est laissée au choix du candidat (commentaire organisé, lecture analytique, commentaire au fil du texte).

Le commentaire est une épreuve qui articule description, analyse et interprétation du texte.

La lecture à haute voix, soignée, met en relief les grandes inflexions de l'extrait.

Le candidat doit mobiliser ses connaissances en matière d'histoire littéraire et d'analyse stylistique en les mettant avec justesse et pertinence au service de l'interprétation. Il doit également mettre en évidence la logique et la stratégie argumentatives du texte, les moyens d'un art de convaincre et de persuader, les jeux entre l'explicite et l'implicite, les tensions et les ambiguïtés éventuelles du propos. Au terme du commentaire, le candidat s'est approprié le texte en ayant cerné l'interaction entre forme et sens.

Le choix de textes à dimension ou visée argumentative tirées de genre divers doit permettre d'aborder les grandes questions sur l'homme et la société.

Commentaires généraux

L'épreuve comprend deux parties : un exposé du candidat de 15 minutes et un entretien de 10 minutes avec le jury. L'exposé se compose d'une introduction, d'une lecture intégrale de l'extrait, d'un plan et d'une problématique. Ensuite le candidat propose un développement (lecture analytique ou commentaire organisé) qui se termine par une brève conclusion.

Commentaires particuliers

Le jury a eu le plaisir d'assister à plusieurs très bons exposés qui dénotaient à la fois une préparation de grande qualité, une finesse d'analyse et une bonne culture générale. Le niveau d'ensemble est tout à fait satisfaisant.

Les remarques qui suivent attirent néanmoins l'attention sur certains points de méthodologie à revoir. Le jury a tenu compte du fait qu'il s'agissait d'une année de transition.

Erreurs rencontrées dans le déroulement de l'épreuve

Le temps de parole a été globalement respecté, mais on a noté cette année plusieurs exposés d'une durée supérieure à 15 minutes qui ont dû être interrompus pour garantir l'équité de traitement des candidats.

L'introduction, qui doit aller à l'essentiel (situer rapidement l'œuvre dans son contexte : siècle, mouvement littéraire, éventuellement informations sur l'auteur) a donné quelquefois lieu à des considérations trop générales.

En revanche quelques candidats demandent encore s'ils doivent lire le texte et / ou à quel endroit ils doivent s'arrêter. Certains même choisissent de lire un passage qu'ils jugent

significatif. **On rappelle ici que le texte doit être lu intégralement** et que, s'il doit être tronqué, ce n'est certainement pas par les candidats. La lecture n'est d'ailleurs pas un pensum inutile : il s'agit d'une mise en voix du texte qui peut déjà souligner par certaines inflexions les moments forts de l'extrait. **Être inaudible en parlant trop vite, en omettant des mots, revient donc à refuser de transmettre au jury ce qui fait l'intérêt du passage.**

Le plan et la problématique acquièrent une légitimité plus grande s'ils interviennent après la lecture, car ils procèdent de cette même lecture. **Pour le premier il ne s'agit pas d'un découpage arbitraire**, mais plutôt d'une mise en évidence des scansion du texte qui vont permettre de construire une analyse. En ce qui concerne la problématique, on a regretté que certaines d'entre elles soient trop générales (« nous verrons en quoi ce texte est argumentatif ») ou carrément absentes. On rappelle ici que **la problématique consiste en une question posée sur / par le texte, question** qui permettra de proposer une lecture personnelle de l'extrait. La problématique consiste donc en un véritable projet de lecture qui permet d'éclairer le texte proposé, d'en cerner les enjeux. Pour l'examineur, il s'agit d'avoir mieux compris le texte ou du moins d'avoir compris sa spécificité à la fin de l'exposé du candidat.

Par exemple : un candidat qui s'interroge, à la lecture de l'explicit des Mémoires d'outre-tombe, sur la spécificité argumentative d'un texte conclusif qui met en scène un message à la fois personnel et universel propose un questionnement dynamique et littéraire sur l'extrait.

Ensuite, **l'analyse du texte**, majoritairement sous forme de lecture analytique, se heurte à un écueil majeur : la paraphrase. Plusieurs candidats vont jusqu'à lire les phrases ou les vers avant de les commenter. Ces maladresses ont pour effet de détruire la cohérence du texte et de le rendre inaudible. Les remarques se juxtaposent et la trame du texte se perd dans des points de détail. C'est là que le travail préalable de plan et de problématique prend tout son sens. **Chaque analyse devrait être liée au projet de lecture.**

La spécificité argumentative des textes fournis cette année, rendait encore plus patente l'absence de véritable projet de lecture. Dès lors, dans « Sur l'admission des femmes au droit de cité », au lieu de mettre en évidence le fonctionnement très rhétorique de l'argumentation de Condorcet fondé sur la réfutation des préjugés de son temps, un candidat se contente d'une répétition paraphrastique du texte qui pointe en passant quelques figures de style (questions rhétoriques) sans les rattacher au projet d'ensemble.

Enfin, **la conclusion** est souvent le parent pauvre de l'explication. Faute de temps ou de préparation, le candidat improvise un récapitulatif qui délayera les informations déjà données (s'il est en avance sur le temps) ou escamotera ses arguments (s'il est en retard). On sait bien que la gestion du temps est contraignante, néanmoins il serait judicieux de préparer quelques points en amont comme le bref récapitulatif des étapes centrales de la réflexion et, pourquoi pas, une ouverture sur l'insertion du texte dans un mouvement culturel (Chateaubriand et le Romantisme). On peut aussi établir un parallèle avec d'autres textes ou souligner la permanence d'une thématique dans la littérature ou dans d'autres disciplines (la lutte pour les droits des femmes dans les écrits d'Olympe de Gouges, de Condorcet et plus tard de Simone de Beauvoir).

La dernière remarque de cette section sera consacrée à l'entretien.

Il est désormais de 10 minutes et sa fonction comme son importance sont accrues. Certes il s'agit toujours de revenir sur certaines erreurs qui nécessitent une reformulation adéquate. Mais il s'agit aussi de **solliciter la culture générale du candidat en établissant des rapprochements avec d'autres disciplines comme la philosophie, la sociologie, l'histoire, l'ethnographie.**

En cela, la question de l'ethnocentrisme chère à Levi-Strauss a été envisagée dans l'entretien qui a suivi l'exposé sur Des cannibales de Montaigne et celle des différentes théories relatives à la fonction de l'art comme idéalisation parnassienne ou instrument d'un combat engagé a été discutée à la suite de l'exposé sur Le discours de Suède de Camus.

Les candidats doivent alors s'efforcer **d'intégrer leur exposé dans un champ de réflexion plus large en lien avec l'histoire des idées**. L'entretien est donc le moment d'un débat avec le candidat et l'examineur se félicite d'avoir entendu des prestations à la fois précises, cultivées et détendues qui laissent supposer culture et ouverture d'esprit.

De certaines idées reçues concernant le choix des textes et des auteurs

Certains candidats imaginent que tomber sur des textes réputés difficiles est une malchance qui les empêchera de réaliser une bonne prestation. A l'inverse, d'autres se réjouissent d'avoir à expliquer un texte d'un auteur qu'ils connaissent pour l'avoir étudié au lycée.

Dans ce domaine, comme dans beaucoup d'autres, **les idées reçues sont trompeuses**. L'examineur est conscient des disparités possibles entre les textes. Et on soulignera la qualité des prestations entendues sur des textes complexes tels que ceux tirés de l'œuvre de La Boétie, « De la servitude volontaire ou Le contr'un », prestations fondées sur une analyse courageuse de la spécificité argumentative du passage faisant la part belle à l'invention linguistique et à la citation des auteurs antiques à la fois comme illustration et comme dialogue avec la tradition.

A l'inverse, des textes très balisés comme « L'école des maris » de Molière ont donné lieu à certaines prestations manquées. L'étonnement lié à la proposition d'un texte argumentatif qui appartient à un autre genre que l'essai a empêché les candidats de proposer une analyse précise de la spécificité de la tirade d'Ariste organisée comme un véritable plaidoyer pour l'éducation libre et respectueuse des jeunes filles. La méconnaissance des œuvres de Molière qui envisagent cette même question de l'éducation, dans « L'école des femmes » et « Les Femmes savantes » par exemple, de même que l'absence de repères culturels pertinents (la préciosité) ne permettaient pas d'élargir le débat.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Pour finir on insistera sur trois points :

- vu la spécificité argumentative des textes proposés, **il serait bon de revoir les particularités de ce type de textes** (identification du thème, de la thèse et des arguments ; notions de rhétorique ; différents types de stratégies argumentatives ; différence entre persuasion et conviction ; différents types de raisonnement, par induction ou déduction ; progression du raisonnement ; fonction des exemples) ;
- **la maîtrise des outils de base de l'analyse littéraire est attendue** (genres, registres, tonalités, point de vue, figures de style majeures au service d'un effet sémantique) ainsi que celle des principaux mouvements littéraires ;
- **Enfin la nécessité de bien gérer son temps** et de respecter les deux parties de l'épreuve (15 minutes d'exposé ; 10 minutes d'entretien) est à surveiller constamment. Le port de la montre, proscrit en salle de préparation retrouve son sens en salle de restitution si celle-ci n'est pas dotée d'une horloge.

En plus des cours de grande qualité dispensés en classe préparatoire, la fréquentation de manuels du secondaire et d'anthologies permet des remises à niveau significatives. Enfin, la pratique régulière de l'exercice du commentaire-entretien est très formatrice, car c'est une épreuve exigeante, mais qui offre une belle marge de progression et des résultats à celles et ceux qui la préparent sérieusement. Le plaisir du texte passe par la saisie de ce qui fait la spécificité du regard sur le monde qu'un auteur nous propose.

Exemples de textes proposés

Littérature du XVI^{ème} siècle : Etienne de La Boétie, *De la servitude volontaire* ou *Le contr'un* ; Montaigne, *Les Essais*.

Littérature du XVII^{ème} siècle : Fénelon, *De l'éducation des filles* ; La Rochefoucauld, *Réflexions ou sentences et maximes morales* ; Molière, *L'école des maris*.

Littérature du XVIII^{ème} siècle : Condorcet, *Sur l'admission des femmes au droit de cité* ; Rousseau, *Lettre à d'Alembert sur les spectacles*.

Littérature du XIX^{ème} siècle : Baudelaire, *Le peintre de la vie moderne* ; Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*.

Littérature du XX^{ème} siècle : Marcel Proust, *Contre Sainte-Beuve* ; Albert Camus, *Discours de Suède*.

3) Épreuve de commentaire-entretien en philosophie

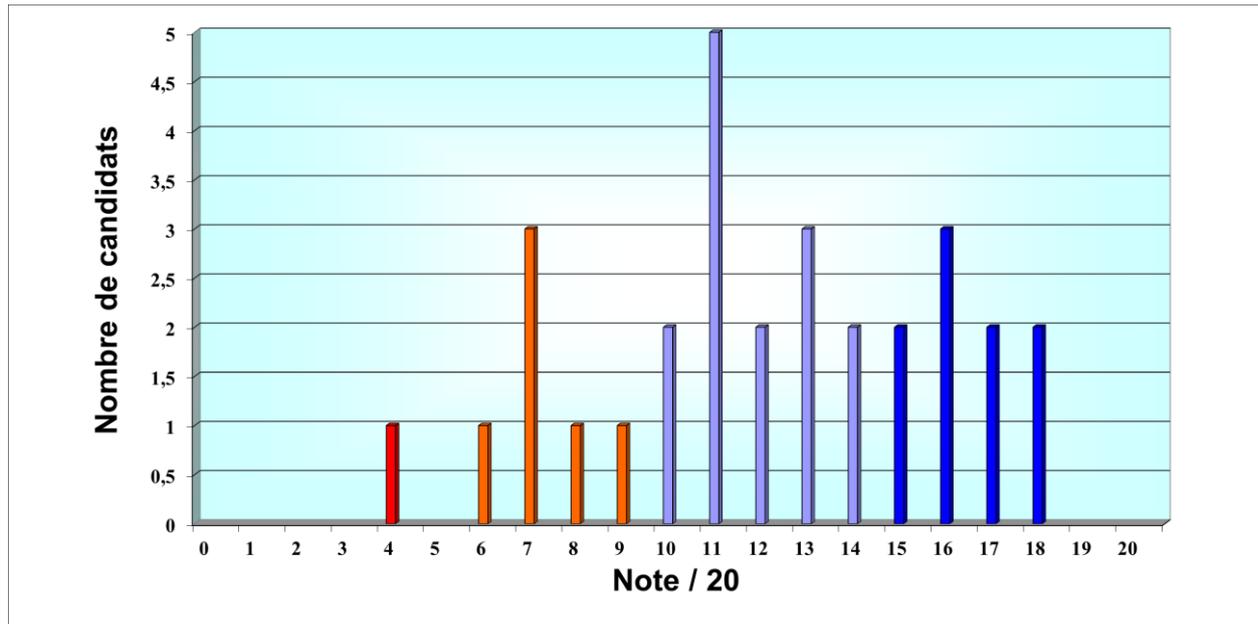
Répartition des notes

Nombre de candidats interrogés : 30

Note maximale obtenue : 18 / 20

Note minimale obtenue : 04 / 20

Moyenne : 12,07 / 20



Nature et déroulement de l'épreuve

La discipline d'interrogation du candidat est tirée au sort dès le début des épreuves d'admission. Cette épreuve se compose d'un commentaire et d'un entretien. Le commentaire prend appui sur un ou plusieurs textes à dimension ou à visée argumentative hors programme [œuvre(s) littéraire(s) ou philosophique(s), article(s), essai(s)] pour en proposer une problématique. L'entretien est un temps de reprise et d'élargissement consacré à une réflexion sur le (ou les) texte (s) étudié (s) lors de la première partie de l'épreuve. Cette épreuve vise à évaluer l'esprit d'analyse et de synthèse du candidat, sa capacité à s'interroger et à souligner les points clés, à appréhender des notions ou des problématiques dans leur contexte historique, intellectuel et culturel, à s'exprimer avec clarté, correction et rigueur, à formuler une réflexion personnelle.

L'entretien est un temps de reprise et d'élargissement.

Le commentaire-entretien de philosophie porte sur un texte d'une longueur de 25 lignes environ et extrait d'une œuvre philosophique d'un auteur majeur de l'Antiquité, du Moyen-Âge, des périodes modernes ou contemporaines.

Le texte proposé s'inscrit dans les domaines de la métaphysique, de la science, des sciences humaines, de l'art et de la technique, de la politique et du droit, de la morale.

En expliquant le texte de manière ordonnée, le candidat doit s'attacher à sa compréhension précise, pour en déterminer l'objet et pour en expliciter la portée théorique. Il veille à formuler le problème qui y est soulevé. Ce faisant, il met en œuvre, de manière progressive et cohérente, une réflexion qui s'appuie sur une culture philosophique raisonnée et mobilisée avec pertinence. Il élabore des distinctions conceptuelles, explicite et examine des arguments pour développer un questionnement critique articulé au texte et à ses enjeux.

NB : Les candidats se voient proposer **un texte philosophique d'environ 25 lignes**, attribué avec précision à une œuvre philosophique d'un auteur majeur de l'Antiquité, du Moyen Âge, des périodes moderne ou contemporaine, et s'inscrivant dans les domaines de la métaphysique, de la science, des sciences humaines, de l'art et de la technique, de la politique et du droit, ou de la morale. En d'autres termes, eu égard au programme de Première supérieure de l'année, les textes sont à considérer comme n'étant pas « sur programme », sans être pour autant systématiquement « hors-programme ». En ce qui concerne la liste des auteurs éventuels, elle peut être rapprochée de la liste bien connue faisant partie des programmes du Baccalauréat, mais en droit elle ne s'y limite pas.

Revenons à notre candidat : le voici pourvu de son texte : il dispose dès lors d'une heure pour élaborer son exposé en salle de préparation. À l'heure précisément prévue pour son passage, il est conduit en salle d'examen où il se voit accueilli, et où lui sont également confirmées les conditions de son passage : **l'exposé se doit de commencer par la lecture complète et à voix haute du texte proposé, puis le candidat procédera à une analyse ordonnée du texte, introduite et conclue, relevant à la fois d'une logique d'explication et d'une logique de commentaire. La durée de ce premier moment, où le candidat est seul à s'exprimer, est fixée à quinze minutes.** À l'issue de ce délai intervient alors **un second moment, dont la durée est fixée à dix minutes, au cours duquel l'examineur s'entretient avec le candidat (essentiellement sous la forme de questions qui lui sont soumises) afin, selon les situations et les opportunités, de reprendre ou préciser tel ou tel élément, ou encore d'élargir (avec modération) les horizons de l'exposé.** Le candidat est ensuite remercié de sa prestation : l'épreuve est terminée et n'aura pas excédé, de la lecture du texte au mot de la fin, la durée de vingt-cinq minutes.

Commentaires généraux

L'épreuve telle qu'elle se déroulait cette année correspond à un nouveau format qui peut, à bon droit, susciter de légitimes interrogations. En revanche, nous voudrions ici rassurer les différents lecteurs (candidats, futurs candidats, préparateurs...) : bien qu'elles soient légitimes, semblables interrogations n'ont nulle vocation à être des inquiétudes, la matrice de l'épreuve étant à la fois précise quant à ses objectifs et raisonnablement ouverte quant à sa forme. En outre, une épreuve hybride a été abandonnée (qui donnait le choix entre une « question » et un texte de longueur fort variable) pour être remplacée par une épreuve unique et assez étroitement normée (l'analyse d'un texte de 25 lignes environ, longueur type qui dans les faits n'aura guère oscillé cette année qu'entre 24 et 26 lignes, le texte le plus long n'atteignant que 26 lignes et cinq mots), dont les objectifs fort clairs vont être à présent brièvement commentés par nos soins :

- **Le texte doit être d'abord lu à voix haute.** Cette toute première démarche, qui permet véritablement d'ouvrir l'espace de l'analyse et de la discussion, gagne à ne pas être négligée. Trop nombreux sont les candidats qui, pourtant attentifs à de nombreux détails de forme de tous

ordres, ne se donnent pas les moyens d'une lecture fluide et correcte : mots oubliés, nombreuses hésitations et reprises, passage d'une lecture menée tambour battant à une fin de texte ânonnée sont monnaie (trop) courante. L'examineur attend des générations suivantes d'admissibles un réel effort en la matière.

- **L'analyse doit ensuite être introduite** pour, par exemple, manifester le thème, le problème (impérativement), la thèse et la structure argumentative du texte. Il convient de noter que la qualité des introductions était globalement bonne cette année.
- **L'analyse proprement dite du texte doit être ordonnée** ; elle ne saurait consister en un bloc indivis, mais doit manifester une articulation qui, linéaire ou thématique, ordonne un propos évoluant dans son ensemble comme dans son détail de manière progressive et cohérente.
- **Les candidats doivent s'attacher à la compréhension précise du texte**, pour en déterminer l'objet et pour en expliciter la portée théorique : en d'autres termes, l'exercice est prioritairement une explication du texte, et nul ne saurait ici se dispenser d'une analyse précise et exhaustive du texte, ce qui (soit dit en passant) réserve les plans non-linéaires aux candidats spécifiquement entraînés à les mener à bien de façon satisfaisante et systématique.
- **Les candidats doivent aussi produire une réflexion s'appuyant sur une culture philosophique raisonnée et mobilisée avec pertinence**, c'est-à-dire qu'ils ne sauraient se dispenser d'une dimension de commentaire, qui met le texte en relation avec d'autres textes, d'autres systèmes, d'autres arguments et d'autres concepts ; mais ce, exclusivement à des fins d'analyse, et non de « placage » ou de vaine (et pédante) « démonstration de force ».
- **En somme, c'est donc en vérité la conjonction et la synergie même entre les logiques d'explication et de commentaire** qui président à l'élaboration des distinctions conceptuelles, à l'explicitation et à l'examen des arguments, plus encore au développement d'un authentique questionnement critique articulé au texte et à ses enjeux. Car, si les enjeux d'un texte ne sont pas pleinement appréhendés par celui qui néglige de l'insérer dans un réseau conceptuel culturellement acquis, symétriquement, c'est en revanche le texte proprement dit qui ne serait pas réellement lui-même pour celui qui néglige de l'expliquer correctement avant que de (prétendument) le commenter.
- Enfin, il est bien entendu de bonne pratique que le candidat ressaisisse par **une conclusion opportune** (et proportionnée au temps dont, à cet effet, il dispose encore ou ne dispose plus) les acquis de l'analyse.

Commentaires particuliers

Commençons cette section par une remarque importante : l'ensemble des recommandations déjà prodiguées suppose par ailleurs que le/la candidat(e) fasse usage d'un niveau de langue adapté, établisse une situation de communication digne et studieuse, et manifeste un soin vestimentaire au moins élémentaire. La plupart des candidats sont à ce titre d'une présentation proprement impeccable ; mais tel électron libre qui, sans veste et chaussé de mocassins d'estivant, n'a en outre pas cru bon de porter une ceinture, suscitera par la force des choses quelque perplexité au moins initiale quant à l'état exact de ses motivations.

De manière plus générale, passé un certain cap de qualité intrinsèquement philosophique, **la capacité à rayonner devient, non pas un critère, mais un paramètre organique de l'évaluation** : le concours recrute en effet de futurs officiers, qui ne pourront faire l'économie de ce paramètre moral. Que le rayonnement en question passe avant tout par la profondeur exceptionnelle du

propos, de l'intelligence conceptuelle ou de la culture, ou qu'il passe plus par une certaine tenue, aisance et solidité palpable dans la situation même d'énonciation (aussi associée à une très forte compétence philosophique bien entendu), il demeure dans tous les cas un réquisit des notes les plus élevées. Les deux 18/20 attribués correspondent : pour l'un, à une prestation très rigoureuse, d'une grande justesse, mais plus encore véritablement impressionnante d'érudition ; pour l'autre, à une prestation également rigoureuse, moins intense, mais d'une très grande justesse néanmoins, et cette fois habitée par une incontestable aptitude comportementale à faire pleinement autorité (un 17/20, légèrement plus contestable sur le fond, est dans le même cas). Mais, répétons néanmoins qu'aucune érudition ni aucune posture ne sont en revanche à elles seules aptes à produire une prestation de qualité.

Les prestations réalisées par les candidats furent dans l'ensemble – comme le manifeste la moyenne, élevée – plus que satisfaisantes. Faut-il en tirer la conclusion que les candidats sont tous d'excellents (apprentis) philosophes ? Peut-être pas ; mais il faut en revanche en conclure qu'un nombre certain d'entre eux ont un véritable fonds culturel et une bonne capacité de compréhension des textes, et plus encore que, lorsque l'une ou l'autre qualité vient à leur manquer, l'extrême majorité des candidats sera invariablement pugnace, et tirera un parti au moins honorable de l'entretien. C'est là l'indice à la fois d'une préparation de qualité, d'évidence, et d'une motivation réelle.

Cela n'a cependant pas épargné à certains candidats de faire fausse route, voire de s'enfermer méthodiquement dans l'erreur au cours de l'entretien, atteignant le stade de la faute, et la notation (éventuellement fort basse) correspondante. Signalons à propos du rôle de l'entretien dans l'épreuve que, dans le cas général et à la différence peut-être de ce que l'on voit parfois annoncé à propos d'autres concours ou examens, l'évaluation ne saurait être distribuée entre une note plancher initiale dont s'assurerait le/la candidat(e) par sa prestation des quinze premières minutes, que viendrait ensuite agrémenter, éventuellement relever, l'échange avec l'examineur ; au contraire, l'exercice est un tout, et interdit en particulier tout espoir de faire frauduleusement illusion.

Dans cette mesure, les futurs candidats doivent comprendre avec précision la nature exacte de l'entretien. Mais qu'ils n'aient crainte : il est bienveillant, et s'ordonne explicitement au souci de manifester au mieux les qualités effectives d'un(e) candidat(e). Dans cette mesure, il se fonde entièrement sur la prestation individuelle qui vient d'être réalisée sur un texte donné : aucune question n'est préparée d'avance, toutes proviennent de la prestation du candidat ou de la candidate. Dès lors on comprendra que ces questions correspondent à un nombre fini de cas de figure et de possibilités :

1. Des faux-sens ou contresens ont été malencontreusement réalisés : des questions vont être posées, et en y répondant avec soin et discernement le/la candidat(e) pourra se reprendre. Celui ou celle qui, dans ce cas de figure, se braque, ou répète (voire soutient mordicus) ses erreurs ne tirera pas grand profit de ce type de questions ; inversement, celui ou celle dont l'écoute est réelle, et qui sait relancer à de nouveaux frais sa réflexion, se rendra un immense service (dans les faits, le candidat le plus emblématique de cette qualité cette année aura remonté sa note jusqu'à 16/20).

2. Des passages ou concepts du texte ont été négligés ou oubliés : ils feront l'objet de questions. D'où l'absence totale d'intérêt que revêt le fait de peu ou prou bâcler son explication, comme quelques candidats l'ont hélas fait, trop pressés qu'ils étaient de présenter ensuite un « commentaire détaché » à partir du texte : car les vertus n'en étaient jamais suffisantes pour

compenser efficacement le déficit d'explication proprement dite, qui doit être la priorité de tout candidat (ainsi que nous l'avons déjà explicitement argumenté).

3. Des enjeux ou des possibilités de commentaire ont été négligés, ou imparfaitement dégagés par une explication qui demeurerait trop près du texte, et/ou ne se souciait pas assez de commenter, ou commentait mal à propos : des questions plus générales peuvent alors se charger d'amorcer une salutaire prise de recul. Il est à noter que, de manière générale, les questions sur des auteurs et doctrines extérieurs au texte proposé portent quasi exclusivement sur des éléments avancés par le/la candidat(e) : ainsi un(e) candidat(e) avide de « plaquer » des doctrines mal connues pour impressionner l'examineur ou nourrir à peu de frais son propos, prend un risque certain en vue de l'entretien. En revanche, il est bien sûr inévitable qu'un candidat ne nourrissant son propos d'aucune référence extérieure soit, par le biais d'un questionnement explicite, appelé lors de l'entretien à faire d'abord intervenir des références vraiment courantes sur le sujet (par exemple, à propos d'un texte d'Épicure tiré de la Lettre à Ménécée, « connaissez-vous d'autres écoles philosophiques de l'époque hellénistique, semblablement intéressées par l'enjeu éthique de la tranquillité d'âme ? »).

4. Le texte a été expliqué et commenté de façon très satisfaisante : dans ce cas et dans ce cas seulement, l'examineur pourra poser des questions ne visant qu'à approfondir concepts et références de façon exigeante (voire érudite, ainsi lors d'une prestation au final notée 18/20), mais cette fois aux seules fins de faire usage des quelques derniers points demeurant à attribuer dans l'échelle de notation. Précisons d'ailleurs que ce n'est pas parce qu'aucun(e) candidat(e) n'a obtenu 19/20 ou 20/20 cette année que ces notes ne sont pas accessibles : elles le sont, et l'examineur espère bien les attribuer l'an prochain, si l'occasion s'en présente.

5. Enfin, le/la candidat(e) pourra se voir (brièvement, sans caractère systématique et uniquement pour finir) interrogé(e) de façon plus large (et ouverte) sur les enjeux du texte mis en perspective au regard de ses prétentions professionnelles ou de son expérience de vie.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Le niveau des candidats est indéniablement bon, et globalement les candidats sont parvenus à ne pas cumuler des défauts de différents ordres, ce qui les a collectivement conduits à une moyenne générale remarquable.

En revanche, certains n'ont pas su prendre le temps d'expliquer le texte de suffisamment près, ou n'ont pas su utiliser avec discernement et pertinence leur culture personnelle, tandis que d'autres pouvaient en manquer. Seuls quelques candidats présentaient de façon prégnante des carences préjudiciables, et seule une prestation en a cumulé beaucoup (mais tout en restant formellement conforme et correcte, d'où une note plancher de 04/20, et non pas moins).

À l'autre bout du spectre, les meilleures prestations ont donné le sentiment que « la relève était assurée », et que l'ESM Saint-Cyr motive manifestement des candidats pourvus d'un bagage philosophique tout à fait conséquent, s'exprimant dans une langue d'une grande richesse conceptuelle, et solidement pourvus de capacités d'analyse fort perspicaces.

Enfin, par voie de conséquence, très peu de « perles » sont à déplorer : mais il n'est guère valorisant pour tel candidat de présenter Hobbes comme un Hollandais (pseudo-fait d'ailleurs mis au service d'une ferme volonté de mal comprendre le texte), ou pour telle autre candidate de signaler qu'en vertu des (angoissants) acquis de la physique quantique, on ne sait jamais « si une molécule reste la même ».

Les conseils donnés aux candidats seront d'une grande simplicité, et ne feront que reprendre la quintessence du présent rapport :

- **Cultivez-vous, et dotez-vous d'un bagage philosophique personnel, varié, profond et approprié.**
- **Ayez le respect, le soin et le souci des textes, des concepts, des problèmes et des arguments.**
- **Veillez à conserver et développer vos capacités de réaction, d'écoute, de remise en question et de dialogue.**
- **Prenez la véritable mesure du sens à donner à votre candidature, et nourrissez-en votre motivation et votre comportement.**

Exemples de sujets proposés

Auteurs et œuvres correspondant aux textes soumis aux candidats :

Épicure, *Lettre à Ménécée*

Hobbes, *Le citoyen*

Spinoza, *Traité théologico-politique*

Hume, *Enquête sur l'entendement humain*

Rousseau, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*

Schopenhauer, *Le monde comme volonté et comme représentation*

Hegel, *Esthétique*

Nietzsche, *Par-delà bien et mal*

Bergson, *Essai sur les données immédiates de la conscience*

Bachelard, *La formation de l'esprit scientifique*

Popper, *Réflexions sur l'histoire et la politique*

4) Épreuve de mathématiques

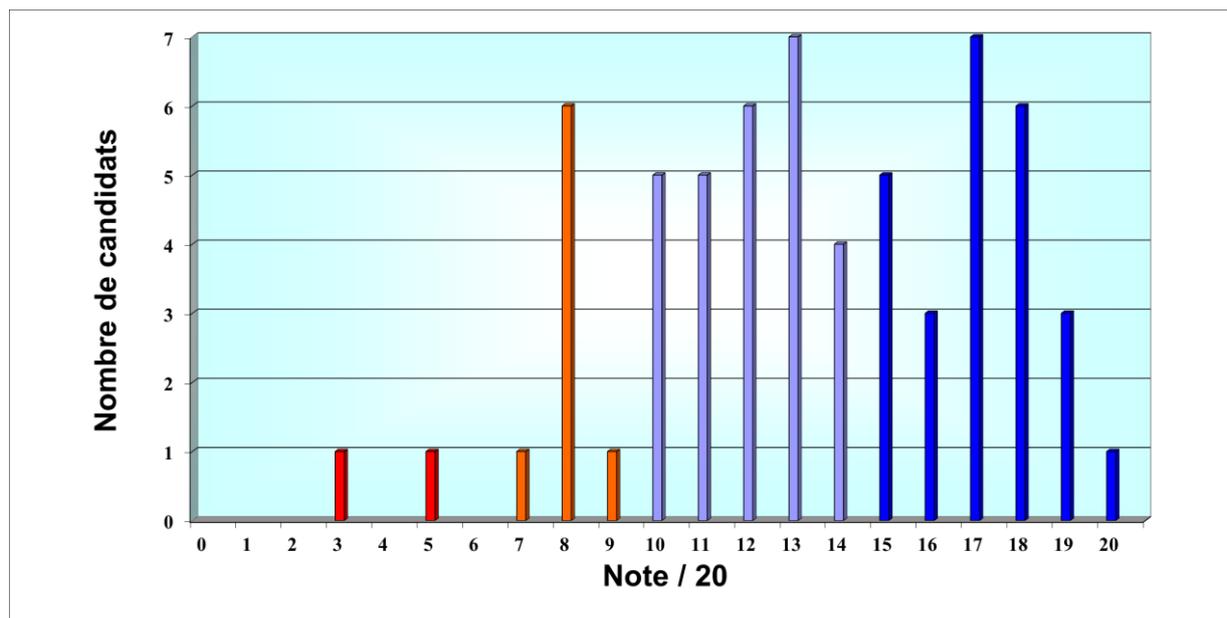
Répartition des notes

Nombre de candidats interrogés : 62

Note maximale obtenue : 20/20

Note minimale obtenue : 03/20

Moyenne : 13,4/20



Nature et déroulement de l'épreuve

L'épreuve consiste en deux ou trois exercices pouvant comporter plusieurs questions en application du programme d'enseignement défini par circulaire annuelle sous timbre de la sous-direction de la formation de la direction des ressources humaines de l'armée de terre (DRHAT/SDF).

L'épreuve orale consiste en un traitement d'un ou plusieurs exercices conformes au programme de mathématiques de l'enseignement de spécialité mathématiques des classes de première et de terminale de la série lettres (L), à l'exception des notions suivantes :

- échantillonnage (utilisation de la loi binomiale pour une prise de décision à partir d'une fréquence) ;*
- suites arithmético-géométriques ;*
- notion de continuité sur un intervalle ;*
- convexité.*

L'épreuve évalue les compétences suivantes : chercher - modéliser - calculer - raisonner - communiquer. Pour chacune de ces compétences, le niveau de maîtrise sera, autant que possible, évalué. Un temps de préparation de 30 minutes est donné au candidat, au cours duquel il étudie un exercice et élabore diverses approches de solution, pouvant inclure une activité de calcul ou de modélisation au moyen de divers outils logiciels mis à sa disposition, incluant un tableur et un logiciel de géométrie dynamique.

Pour cette épreuve, un matériel informatique est fourni au candidat pour le temps de préparation ainsi que pendant l'interrogation, équipé de logiciels libres appropriés et extraits de la liste du site SIALLE.

Les candidats reçoivent un sujet comprenant 2 ou 3 exercices de difficulté progressive, sur les différents points du programme de première et terminale L (option mathématique), à l'exclusion des quatre points mentionnés par l'instruction officielle.

Les candidats disposent de 30 minutes de préparation suivies de 25 minutes d'exposé oral. Des questions supplémentaires destinées à compléter l'exposé du candidat ont été systématiquement posées.

L'entretien se déroule en trois phases. Dans un premier temps, le candidat expose ses résultats, avec un minimum d'interruptions de la part de l'examineur. Dans un second temps, un entretien s'engage entre le candidat et l'examineur. Avec les indications de l'examineur, le candidat a la possibilité de corriger ses erreurs et d'essayer de traiter les questions qu'il n'a pas réussi à traiter dans le temps de préparation. Enfin, une ou plusieurs questions complémentaires sont posées, soit en prolongement du sujet, soit sur d'autres points du programme, afin de compléter les deux premiers points de l'évaluation.

L'oral de mathématique est affecté d'un coefficient 4.

Commentaires généraux

Selon le texte officiel, il s'agit de tester les compétences « *chercher, modéliser, calculer, raisonner, communiquer* » autour du programme de mathématiques de première et Terminale L (c'est-à-dire le programme suivi par les élèves ayant l'option mathématique), à l'exclusion des chapitres « *échantillonnage, suites arithmético-géométriques, notion de continuité sur un intervalle, convexité* ».

Il est donc important de comprendre, qu'outre les connaissances minimales à apporter, les candidats doivent articuler leur exposé autour des compétences évaluées.

Typiquement la capacité d'adaptation, l'aptitude à formuler une réflexion construite et pertinente avec clarté, la réactivité face aux questions posées, la solidité du raisonnement et la capacité à en faire la synthèse, priment dans l'évaluation sur l'accumulation de méthodes apprises sans recul ni véritable compréhension.

Ainsi, certains candidats ayant manqué de temps au cours dans la partie préparation ont pu, en régissant correctement aux questions de l'examineur, atteindre de très bonnes notes.

De même certains candidats ayant oublié une formule, ou n'ayant pas réussi à la restituer correctement, ont pu « se rattraper » en suivant les indications de l'examineur. Certains des meilleurs candidats en mathématiques sont dans ce cas de figure: une fois encore, le sens critique, le recul et la faculté d'adaptation sont primordiales.

Les *questions-bonus* posées en fin d'entretien visent à compléter l'évaluation en testant les candidats sur d'autres points du programme, quelle que soit la qualité de la prestation préalable.

Lorsque les problèmes posés sont ardues, on attend des candidats qu'ils proposent des stratégies pour venir à bout des difficultés.

Il est crucial de comprendre que dans un concours de prestige tel que celui de l'ESM, la combativité et la motivation sont essentielles à la réussite.

Quelques candidats se sont présentés sans aucune préparation spécifique, **mais dans une large majorité, les candidats ont démontré une grande qualité de préparation, et une grande motivation**, ce qui est très satisfaisant.

Commentaires particuliers

Évaluation des compétences:

Chercher: on teste cette compétence par la qualité de la restitution de la préparation, bien sûr, mais aussi en posant des questions qui vont au-delà des exercices proposés. Par exemple: « Qu'en aurait-il été si l'on avait remplacé tel élément par telle autre valeur ? », « Ce résultat est-il général, ou bien est-il spécifique à la situation ? ».

Les pistes qui n'ont pas abouti peuvent être exposées; lorsqu'elles sont pertinentes, elles sont valorisées. Ainsi, une démarche non orthodoxe, une fois que l'on a prouvé qu'elle peut conduire à la solution, peut être considérée comme essentiellement correcte, même si le temps ne permet pas de la faire aboutir.

Modéliser: partant d'une situation concrète, la faculté à mathématiser la situation. Typiquement, dans un exercice de probabilité, la faculté à mettre en place un arbre pondéré, ou la capacité à justifier l'application d'une loi binomiale.

Calculer: la manipulation des nombres et des expressions littérales. La capacité à mener un calcul a été systématiquement testée: il a été demandé à chaque candidat de développer un point de calcul.

Raisonner: on attend des candidats la plus grande rigueur. Lorsqu'une question a été résolue avec l'aide (indirecte) de l'examineur, il a été demandé au candidat de reprendre le raisonnement de bout en bout et d'en faire la synthèse avec ses propres mots.

Communiquer: réussir à communiquer de manière structurée, claire et convaincante sa démarche ; argumenter.

Nous insistons sur l'importance de la **maîtrise du vocabulaire**. Le programme est suffisamment bien délimité pour qu'on attende des candidats une grande précision dans les termes utilisés. De même, conformément au libellé des programmes, les élèves doivent, sans pour autant être des experts en logique formelle, comprendre le sens des expressions « équivaut à », « implique »,

« réciproque », « condition nécessaire », etc.; ils doivent connaître les formes de raisonnement de base (cf. les textes officiels).

Sur les notions abordées:

Second degré: bien maîtrisé par une grande majorité des candidats. A noter quelques imprécisions dans la formule qui donne les racines d'un polynôme du second degré, et des confusions entre les cas où le discriminant est positif ou **strictement** positif, ce qui se répercute dans la suite des exercices. Il serait bon d'avoir une image globale des différents aspects d'un trinôme (signe/courbe/racines/extrema/variations). L'utilisation du second degré dans des situations diverses est satisfaisante.

Exemple d'exercice: une quantité subit une augmentation de T% puis une seconde augmentation de T/2%. Pour quelle valeur de T l'augmentation globale est-elle maximale?

Fonctions de référence: les règles de calcul avec les racines carrées semblent connues en général. Les règles concernant les logarithmes et les exponentielles semblent nettement moins bien maîtrisées en moyenne par les candidats. Évidemment, ceux qui ont la maîtrise de ces outils se distinguent favorablement. Les courbes représentatives des fonctions de référence mentionnées par le programme doivent être connues.

Exemple: dans un exercice faisant intervenir une suite géométrique, utiliser le logarithme népérien pour déterminer le rang à partir duquel les termes de la suite sont plus grands qu'un seuil donné.

Étude de fonctions: le lien entre les variations d'une fonction est en général connu, mais on observe des difficultés dans la mise en œuvre des méthodes. Les études de signe sont parfois problématiques. Plusieurs candidats ont confondu variations et signe d'une fonction. Le calcul de dérivées simples pose problème à certains candidats, même lorsque les formules leur sont données. Trop de candidats peinent à fournir une courbe correspondant à leur tableau de variation, cohérent avec le signe de la fonction. A nouveau, les candidats qui font preuve d'initiative, d'autocritique (lorsqu'on leur fait remarquer que leur courbe n'est pas conforme aux données) se distinguent des autres.

Exemple d'exercice: étude des variations de la fonction f définie sur IR par $f(x)=\exp(x^3-x)$. Proposition de tracé de courbe en question supplémentaire. Comportement asymptotique comme *question-bonus* (sans technicité, pour tester le bon sens du candidat).

Pourcentages, évolutions successives, réciproques: sujet plutôt bien maîtrisé par les candidats, si ce n'est que certains (rares) candidats n'ont pas connaissance de la notion de coefficient multiplicateur.

Exemple d'exercice: un prix subit une augmentation de de t%, puis une diminution de t%. comparer le prix de départ et le prix final.

Suites numériques: on observe souvent des confusions sur ce thème chez les candidats. Confusion entre suites arithmétiques et géométriques, expression d'une suite de manière récurrente, ou en fonction du rang. Lorsqu'elle apparaît « hors-contexte », c'est-à-dire dans le cadre d'un exercice concret, les candidats peinent à mobiliser la formule qui donne la somme des termes consécutifs d'une suite géométrique, la formule donnée est souvent erronée lorsqu'ils s'en souviennent. La limite d'une suite géométrique de raison strictement positive en comparant la raison avec 1 semble méconnue d'une fraction non négligeable des candidats.

Exemple d'exercice: Matthieu a placé une somme de départ M sur un compte. Il y ajoute chaque mois la moitié de la somme ajoutée au mois précédent. Il affirme que bien que la somme placée chaque mois est de moins en moins importante, son épargne elle dépassera n'importe quel montant fixé. Est-ce correct?

Probabilités: les candidats sont souvent capables de développer des stratégies bien construites pour résoudre les exercices de probabilité. Les calculs d'espérance de variables aléatoires finies sont satisfaisants. Le conditionnement est bien maîtrisé.

En revanche, les élèves ont des difficultés à justifier l'utilisation d'une loi binomiale, et la signification des coefficients binomiaux n'est pas toujours claire. Les formules pour la loi binomiale ne sont, là encore, pas toujours correctes. Le calcul des coefficients binomiaux n'est pas un attendu, mais être capable de les compter rapidement « à la main » dans les cas simples, à partir d'un arbre binaire peut s'avérer très utile.

Exemple d'exercice: un ascenseur détraqué, en partant du sous-sol, monte au 4ème étage d'un immeuble. Cependant du fait d'un dysfonctionnement, il s'arrête et ouvre ses portes de manière aléatoire à chaque étage avec la probabilité $p=1/5$. Le fait qu'il s'arrête à tel ou tel étage est indépendant des arrêts précédents. Quelle est la probabilité que l'ascenseur s'arrête au moins une fois? Qu'il ne s'arrête jamais? Qu'il s'arrête à tous les étages? Combien de fois s'arrêtera-t-il en moyenne?

Primitives et intégrales: des calculs simples de primitives et d'intégrales ont été donnés. En rappelant la méthode et les formules si nécessaire, la majorité des candidats a su s'adapter et aboutir.

Exemple d'exercice: calculer la dérivée de la fonction f définie pour $x>0$ par $f(x)=x \ln(x)-x$. En déduire l'intégrale de $\ln(x)$ entre 0 et 1. En donner une interprétation géométrique.

Statistiques descriptives, loi normale, algorithmique: ces thèmes apparaissent explicitement dans le programme.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Il faut impérativement se préparer en travaillant **tous les points du programme**.

Il faut également s'entraîner à l'oral. Les questions des examinateurs ne sont jamais destinées à piéger les candidats, mais bien à leur **permettre de restituer dans les meilleures conditions**

possible leurs qualités mathématiques de rigueur, de compréhension, d'analyse, de synthèse, de réflexion, de raisonnement, leur capacité à résoudre un problème avec des outils donnés. De telles qualités sont bien sûr attendues chez un officier de l'armée française.

Nous encourageons donc les candidats futurs à se présenter **sereins, mais bien préparés** à l'oral de mathématiques, comme cela a été le cas cette année. Une bonne prestation en mathématiques pourra faire la différence.

5) Épreuve de commentaire-entretien en géographie

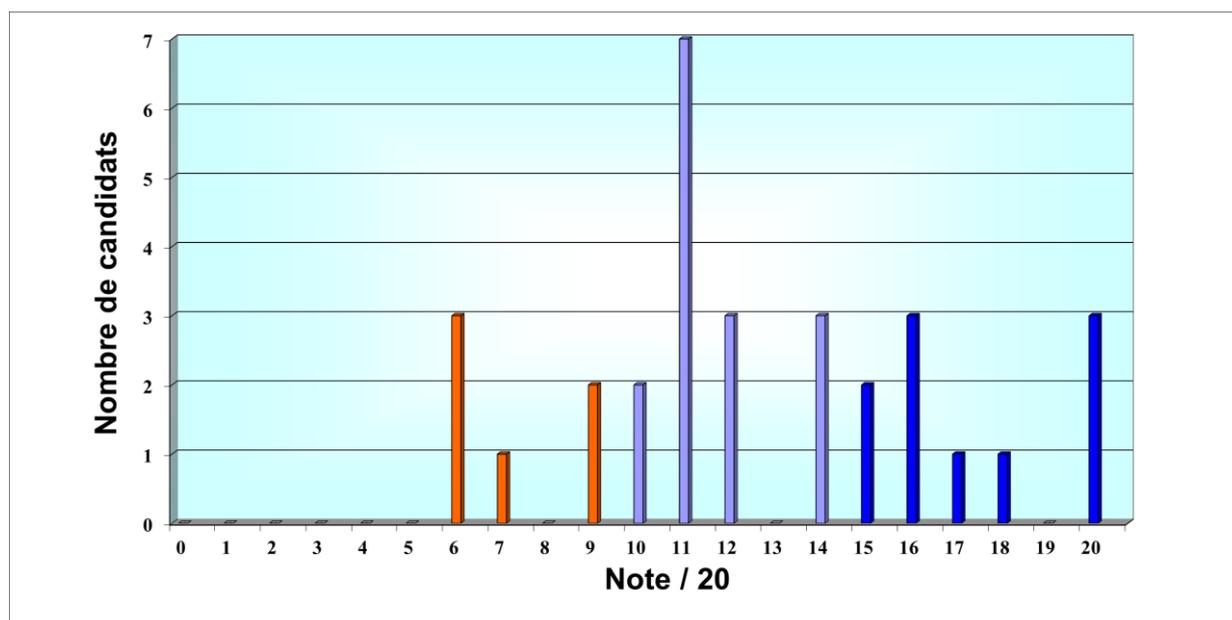
Répartition des notes

Nombre de candidats interrogés : 31

Note maximale obtenue : 20/20

Note minimale obtenue : 06/20

Moyenne : 12,6/20



Nature et déroulement de l'épreuve

Cette épreuve a pour objet d'évaluer les connaissances, les compétences et la maîtrise du raisonnement historique et géographique du candidat.

Ainsi, à partir de documents en relation avec le programme, sera évaluée son aptitude à présenter un exposé portant sur les grandes lignes qui se dégagent de leur étude, en les ordonnant selon une logique et un plan, qu'il aura choisis et présentés et qu'il saura argumenter, permettant de dégager la qualité de l'exposition du sujet et l'enchaînement logique de ses diverses parties.

Une attention sera portée à l'adossement du raisonnement du candidat aux questions qui traversent les deux disciplines : ainsi, les débats sur la mémoire et l'histoire, les grandes orientations de la recherche en histoire, la relation entre l'histoire nationale et l'histoire globale ; la mondialisation et ses conséquences aux différentes échelles de l'espace et du temps ; le développement durable et ses modalités ; les territoires, leurs acteurs, leurs enjeux et leurs conflits.

Plus généralement, la cohérence de l'ensemble des éléments présentés devra être replacée dans le cadre de la culture historique et géographique du candidat et de son aptitude à saisir, à travers l'épreuve, les débats en cours dans ces disciplines ; le jury sera attentif dans son évaluation à la capacité du candidat à entrer avec pertinence dans ces questions et à en débattre.

Commentaires généraux

L'épreuve de géographie portait sur le programme de géographie tronc commun de l'ENS-Lyon : « la planète financière ».

Il s'agit d'un commentaire de documents iconographiques, cartographiques et/ou statistiques. Le sujet peut comporter un ou plusieurs documents.

Les documents proposés ne sont accompagnés d'aucun sujet problématisé. C'est au candidat qu'il appartient d'en dégager une problématique pertinente.

Ne pas imposer un sujet précis en tête des documents ne contraint pas les candidats et leur permet de les aborder selon une problématique spécifique.

La durée de préparation est d'une heure; celle de l'oral est d'environ 25 minutes, soit à peu près 15 minutes de commentaire et 10 minutes de questions.

Rappelons qu'il est très difficile pour des candidats venant de khâgne Ulm d'obtenir une note satisfaisante à cette épreuve non préparée dans leur cursus normal.

Exemples de sujets proposés :

- Carte de la dette publique des pays de l'UE + carte de l'endettement public des États dans le monde + graphique de la répartition de la dette publique américaine.
- Quatre photographies de Dubaï à différentes époques + carte de la ville.
- Tableaux statistiques sur les flux d'IDE entrants et sortants dans le monde + graphique sur l'évolution des IDE depuis 1980.
- Carte de la City de Londres + indicateurs statistiques (évolution des prix immobiliers à Londres et dans différentes régions du Royaume-Uni, des revenus des ménages par régions au Royaume-Uni, des bonus payés par les banques de la City et des emplois dans la finance).

Le jury a constaté un niveau général de grande qualité, dans le fond comme dans la forme, témoin du sérieux des préparations.

Rappelons qu'il s'agit d'un commentaire de documents et qu'il ne faut en aucun cas, si les documents proposés portent par exemple sur les IDE, réciter le cours sur les IDE. **Un certain nombre de prestations qui ne manquaient pas de fond ont été sanctionnées, car trop loin des documents.**

Peu de candidats ont pensé à croiser les documents lorsqu'ils s'y prêtaient, encore moins à les cartographier. Or ils disposaient d'un atlas, de transparents pour rétroprojecteur et d'un fond de carte A4 figurant un planisphère.

Un tableau statistique a tout intérêt à être retravaillé par une illustration graphique ou cartographique. Le temps de préparation, doublé par rapport aux années précédentes, leur

laissait tout loisir de réaliser un tel travail. Rappelons cependant qu'une carte doit nécessairement comporter une échelle et quelques noms de lieux.

Un bon nombre de candidats a su citer des géographes comme évidemment Saskia Sassen ou David Harvey, mais aussi comme Denis Retaillé, tout en les resituant dans leur courant de pensée. Il est cependant dommage que pour quelques-uns la connaissance de ces auteurs se soit limitée à leur nom. De la même manière, certains candidats ont tendance à utiliser des notions géographiques à la manière de mots magiques, en se disant qu'il faut absolument les prononcer, quitte à ne plus les utiliser par la suite. On voit ainsi apparaître les termes "acteurs", "enjeux", "échelles", "emboîtement d'échelles", "système"... que d'aucuns considèrent comme une figure imposée, mais sans que cela corresponde à une étape nécessaire dans la démonstration. Il s'agit là d'un habillage, parfois habile, mais qui ne reste qu'un habillage. Ces concepts, précisément parce qu'ils sont essentiels, sont à utiliser pleinement.

Les définitions des termes employés, par exemple la fragmentation urbaine, doivent être parfaitement maîtrisées, faute de décrédibiliser la prestation quand on constate que derrière un concept précis ne se trouvent en réalité que de vagues approximations où fragmentation devient l'équivalent de différenciation.

La gestion du temps est primordiale. Certains candidats arrivent sans montre (l'un d'entre eux, ému, a failli partir avec la montre du jury !) ou ne la regardent jamais. Faire un commentaire de vingt minutes dessert souvent le candidat, le perturbe lorsqu'il est interrompu et réduit le temps de l'entretien, élément pourtant important de l'évaluation.

Il est rappelé que si la montre est prohibée en salle de préparation, le candidat en retrouve l'utilisation en salle de restitution, au poignet ou placée devant lui, si au demeurant aucune pendule ne s'y trouvait.

Commentaires particuliers

Ce concours est destiné à recruter de futurs officiers. Il est donc indispensable que les candidats répondent aux attentes d'une telle fonction. **Ils doivent en conséquence se montrer capables de synthétiser une question, d'en comprendre les grands enjeux et de les restituer par une communication adaptée.**

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Le jury a apprécié le sérieux des candidats et leur évident désir de bien faire. Aucune désinvolture n'a été notée. **Les candidats doivent savoir qu'ils seront évalués sur la qualité de leurs connaissances, mais aussi sur leur aptitude à bien les exploiter, c'est-à-dire de manière personnelle, réfléchie et démonstrative, et à établir une communication avec le jury.** Ce dernier peut apprécier (et l'a fait) à un même niveau des approches très différentes pour un même sujet. Il est également conscient de la charge de travail que l'épreuve représente, de l'importance qu'a ce concours pour les candidats, et est tout à fait disposé à accorder d'excellentes notes à des prestations qui les méritent, comme le démontrent d'ailleurs les notes mises au cours de la session.

6) Épreuve de commentaire-entretien en histoire

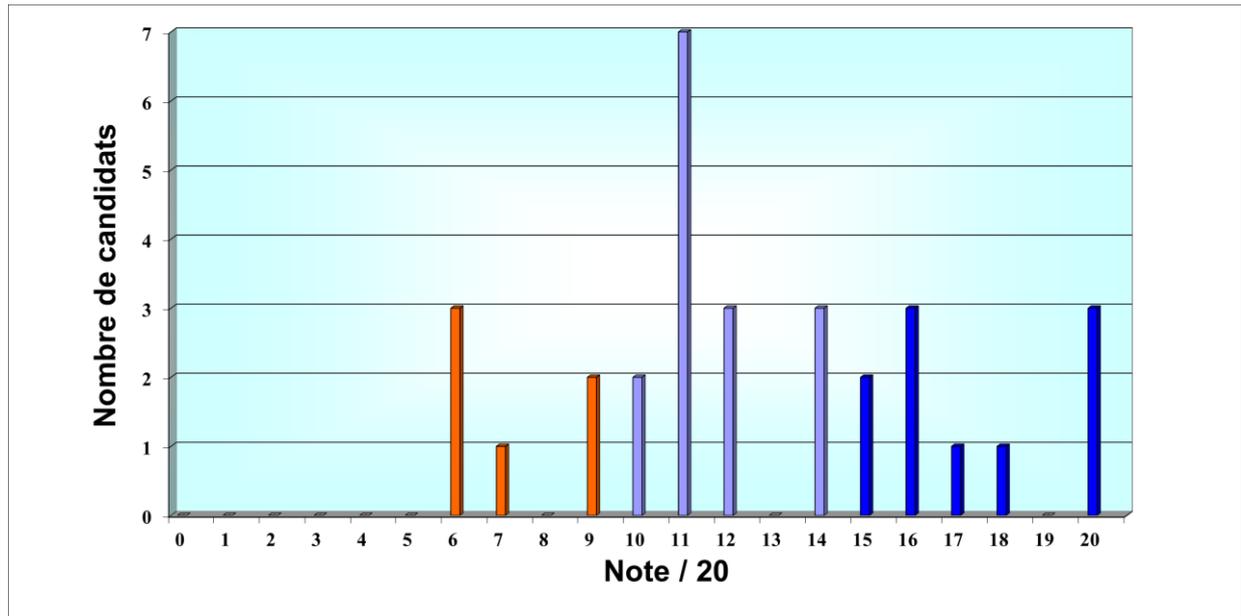
Répartition des notes

Nombre de candidats interrogés : 31

Note maximale obtenue : 20/20

Note minimale obtenue : 06/20

Moyenne : 12,16 /20



Nature et déroulement de l'épreuve

Cette épreuve a pour objet d'évaluer les connaissances, les compétences et la maîtrise du raisonnement historique et géographique du candidat.

Ainsi, à partir de documents en relation avec le programme, sera évaluée son aptitude à présenter un exposé portant sur les grandes lignes qui se dégagent de leur étude, en les ordonnant selon une logique et un plan, qu'il aura choisis et présentés et qu'il saura argumenter, permettant de dégager la qualité de l'exposition du sujet et l'enchaînement logique de ses diverses parties.

Une attention sera portée à l'adossement du raisonnement du candidat aux questions qui traversent les deux disciplines : ainsi les débats sur la mémoire et l'histoire, les grandes orientations de la recherche en histoire, la relation entre l'histoire nationale et l'histoire globale ; la mondialisation et ses conséquences aux différentes échelles de l'espace et du temps ; le développement durable et ses modalités ; les territoires, leurs acteurs, leurs enjeux et leurs conflits.

Plus généralement, la cohérence de l'ensemble des éléments présentés devra être replacée dans le cadre de la culture historique et géographique du candidat et de son aptitude à saisir, à travers l'épreuve, les débats en cours dans ces disciplines ; le jury sera attentif dans son

évaluation à la capacité du candidat à entrer avec pertinence dans ces questions et à en débattre.

L'épreuve d'histoire consiste en un commentaire-entretien sur un sujet correspondant au programme d'histoire de la Banque d'épreuves littéraires.

Le candidat doit commenter un ou plusieurs documents (textes, documents iconographiques, statistiques...). La durée de préparation est d'une heure, celle de l'oral de 25 minutes, soit 15 minutes d'exposé et 10 minutes d'entretien.

Un tirage au sort effectué au début des épreuves d'admission détermine la discipline d'interrogation du candidat, en histoire ou en géographie.

Commentaires généraux

En 2015, ce programme était : « Culture et politique en France sous la Troisième République (1870-1940) ».

Le niveau général est plutôt satisfaisant. Le jury se félicite d'avoir trouvé face à lui des candidats sérieux et courtois. Aucun signe de désinvolture n'a été à déplorer, de la même façon qu'aucun candidat ne s'est « effondré », perdant la totalité de ses moyens, ce qui est rassurant pour des jeunes gens qui aspirent à une carrière d'officier dans les armées. Par ailleurs, très rares furent les candidats qui se sont présentés à l'épreuve sans une maîtrise minimale du programme. À l'inverse, le jury a pu attribuer d'excellentes notes, et même un 20 sur 20, à des candidats ayant livré une prestation remarquable.

La principale difficulté pour les candidats de cette année résidait dans la nouveauté du format de l'épreuve. En effet, les sujets ne portent plus sur le programme d'oral de l'ENS de Paris ni sur celui de la filière B/L.

Ensuite, **la durée de préparation a été portée de 30 minutes à une heure.**

Enfin, **les sujets ne prennent plus la forme de « questions brutes »** comme les années précédentes, **mais ils s'appuient sur un ou plusieurs documents historiques, de natures variées (discours, articles de journaux, caricatures, extraits d'œuvres littéraires ou d'essais, tableaux statistiques...).**

Ainsi, les candidats devaient articuler leurs connaissances à ces documents, c'est-à-dire les analyser et les critiquer à la lumière de ces savoirs. Or, il s'est avéré qu'un certain nombre de candidats ont considéré que le document n'était qu'illustratif et n'en ont fait qu'un prétexte à la restitution de connaissances. L'autre écueil, qui a concerné d'autres candidats, a consisté à paraphraser le document, autrement dit d'en répéter le contenu plutôt que de l'expliquer. Cette façon peu habile de masquer ses lacunes a évidemment été sanctionnée.

Le jury a constaté que **beaucoup de candidats ne maîtrisaient pas l'exercice spécifique du commentaire de document.** Même si la préparation est trop courte pour exiger un commentaire exhaustif, il convenait de respecter des principes méthodologiques fondamentaux. Certains candidats n'ont ainsi pas formulé de problématique, d'autres ont bâti un plan en deux parties seulement, d'autres enfin en quatre. Même des candidats de bon niveau ont hésité à se livrer à une critique du document proposé, comme si celui-ci était par nature indiscutable. Rappelons

que **critiquer un document ne signifie pas le déconsidérer**, mais confronter son contenu aux faits et aux phénomènes historiques, et ainsi mesurer les écarts, involontaires ou non, que son auteur a pris avec la réalité. Enfin, peu de candidats se sont interrogés sur la portée historique du document. Certes, quelques-uns ont tenté, de manière plus ou moins habile, de montrer les résonances actuelles d'un texte, d'une image (sur la question de la laïcité, sur l'enseignement des humanités classiques...), mais très peu nombreux ont été ceux qui ont mis en perspective tel discours, tel article de presse, dans l'histoire de la III^e République.

Le temps de l'entretien a donné lieu à des prestations très inégales. Si quelques candidats, après un exposé relativement terne, ont profité de ce moment pour tenir des propos tout à fait pertinents et réfléchis, d'autres n'ont su répondre à pratiquement aucune question du jury, alors que leur exposé était d'un niveau honorable. Or, **c'est aussi la capacité à faire preuve de réactivité qui est évaluée lors d'une épreuve orale.**

Commentaires particuliers

Quelques candidats ont montré d'étonnantes lacunes quant au cadre général de l'histoire de la **III^e République (chronologie, grands acteurs...), certains ignorant même le régime auquel** cette République a succédé ! À l'inverse, plusieurs candidats disposaient d'un niveau élevé de connaissances sur des points précis du programme, par exemple l'organisation du système éducatif, mais sans nécessairement l'exploiter de façon pertinente.

Exemples de documents proposés :

- Affiche de l'Action française
- Caricatures de *L'Assiette au beurre*
- Tableaux statistiques sur les effectifs de l'enseignement primaire et post-élémentaire
- Discours de Jules Ferry, de Jules Simon
- Articles de plusieurs journaux (*Le Libéraire, La Calotte, Le Gaulois, L'Univers...*)
- Extraits de *L'Argent*, de Charles Péguy
- Extraits de *Mon Village*, de Roger Thabault

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Le concours d'entrée à Saint-Cyr est un concours de recrutement de futurs officiers de l'armée de terre, non de futurs enseignants d'histoire. Par conséquent, le jury exige un certain niveau de connaissances historiques, mais **il veille aussi et surtout à ce que le candidat montre ses aptitudes à bâtir un raisonnement solide et fasse preuve d'esprit de synthèse et de réactivité aux questions.** Rappelons qu'un oral réussi est aussi un oral dynamique, nerveux, au cours duquel le candidat a su se montrer convaincant et n'a surtout pas donné l'impression de s'ennuyer profondément ! La forme ne saurait toutefois suffire : il s'agit également de maîtriser des concepts historiques, de construire une démonstration cohérente, et de s'appuyer sur quelques éléments bibliographiques. Les candidats qui présentaient toutes ces qualités ont été justement récompensés par d'excellentes notes.

Enfin, **le jury recommande vivement aux candidats de préparer de façon spécifique cette épreuve orale**, dont l'esprit diffère sensiblement de l'épreuve écrite (dissertation de 6 heures),

et d'ainsi **travailler la méthodologie du commentaire de document**. À titre d'exemple, l'étape d'identification du document (nature, contexte, auteur, destinataire) a été trop souvent négligée par les candidats alors qu'elle est un préalable essentiel à la construction de l'argumentation.

7) Épreuve d'anglais

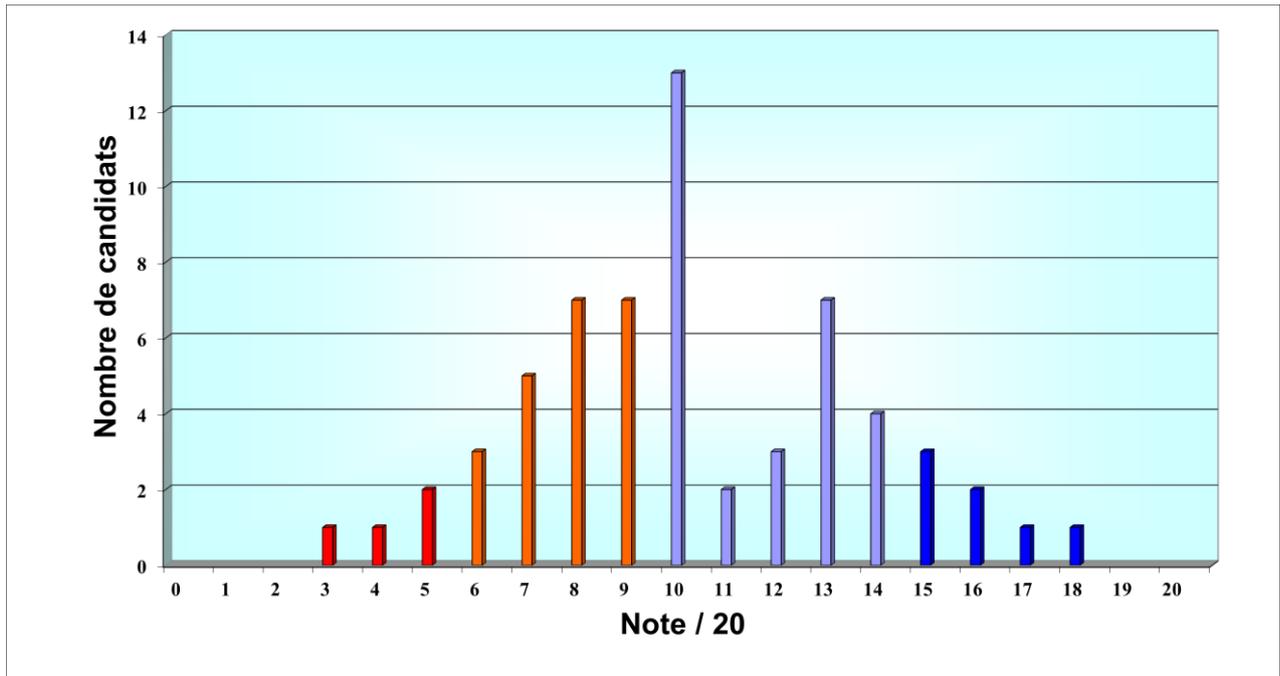
Répartition des notes

Nombre de candidats interrogés : 62

Note maximale obtenue : 18/20

Note minimale obtenue : 03/20

Moyenne : 10,28/20



Nature et déroulement de l'épreuve

Pour l'épreuve de première langue vivante, la langue imposée est l'anglais.

Ces épreuves consistent en un commentaire de document (texte, support vidéo, support audio ou support visuel) suivi d'un entretien plus approfondi autour d'un ou plusieurs thèmes d'actualité suggérés par le document.

Le candidat fait à cette occasion la preuve de ses connaissances concernant la civilisation de l'aire linguistique concernée.

Le support de l'épreuve remis au candidat pourra être un document écrit ou numérique (vidéo ou audio).

S'il s'agit d'un document écrit, sa longueur doit être comprise entre 700 et 1 000 mots.

S'il s'agit d'un document vidéo, sa durée ne doit pas excéder 5 minutes.

S'il s'agit d'un document audio, sa durée ne doit pas excéder 2 minutes et 30 secondes.

Dans tous les cas, le candidat doit :

- rendre compte du document en considérant la spécificité de l'aire linguistique anglophone ;*

- porter un regard analytique et critique sur le document.*

Le candidat est interrogé sur certains aspects de son exposé et est invité à approfondir et élargir sa réflexion sur les points suggérés par le document.

Commentaires généraux

NB : L'épreuve peut s'appuyer désormais sur trois types de documents (article de presse, document sonore, vidéo). Le candidat dispose d'un maximum de 20 minutes pour présenter un compte-rendu du document et le commentaire de ce dernier en mettant en exergue ses connaissances sur l'actualité et sur les cultures anglo-saxonnes. Cette présentation est suivie d'un entretien qui ne doit pas durer moins de cinq minutes. L'épreuve se déroule entièrement en anglais.

Peu de candidats ont semblé décontenancés par le nouveau format de l'épreuve, et les documents audiovisuels n'ont pas donné lieu à des prestations de moindre qualité. En revanche, la note minimale obtenue est significativement plus basse que l'année précédente, **sans doute en raison de l'obligation faite à tous de passer l'anglais en LV1.**

La moyenne reste cependant au-dessus de 10/20, ce qui prouve que l'ensemble a été satisfaisant (on pourra constater qu'une très large palette de notes a été utilisée). Certains candidats arrivent à compenser quelques limites linguistiques par une réflexion nourrie de connaissances bien établies. Les notes les plus basses ont en revanche été attribuées lorsque les capacités d'expression étaient trop fragiles pour permettre la production d'un discours parfaitement intelligible et logique.

Par ailleurs, il a été difficile pour certains de maintenir un niveau d'anglais correct tout au long de ces vingt-cinq minutes, à la fin desquelles se concentrent souvent beaucoup d'erreurs qui finissent par faire écran aux débuts plus prometteurs. **Il est donc impératif de bien s'entraîner sur ce format spécifique.**

Les candidats sont invités aussi à ne pas négliger l'autocorrection: s'il va sans dire qu'il vaudrait mieux ne pas faire de fautes du tout, les candidats qui se corrigent montrent leur capacité à porter une attention à leur propre discours. En outre, ils montrent qu'ils connaissent les règles qu'ils viennent d'enfreindre. Bien entendu, cela doit rester ponctuel : l'énumération de toutes les formes possibles, laissant l'auditoire choisir celle qui lui semble correcte, est en revanche un défaut lourdement pénalisé.

Commentaires particuliers

La réforme des modalités de l'épreuve nous fournit l'occasion de rappeler quelques principes fondamentaux tout en soulignant les spécificités qui découlent des modifications effectuées.

Les meilleurs candidats sont en effet ceux qui s'appliquent à obéir aux impératifs méthodologiques en montrant qu'ils en ont compris la nécessité logique. Les deux parties de l'épreuve comme la structure élémentaire de la présentation (introduction et conclusion, par exemple) répondent à des objectifs d'évaluation, mais doivent également servir une démonstration d'ensemble.

Trop de candidats malheureux semblent effectivement se livrer à une série d'exercices fragmentée. C'est cette même logique qui doit s'appliquer dans l'entretien, qui cherche à mettre à l'épreuve le discours élaboré durant la prise de parole en continu et de tester la capacité du postulant à mettre ses idées en perspective.

La lecture d'un extrait ne s'applique que pour les supports écrits bien entendu et n'est plus requise. En tout état de cause, si certains candidats souhaitent lire un passage du texte, cela doit s'intégrer à la démarche d'ensemble de leur présentation.

Le résumé du document, qu'il s'agisse d'un document audiovisuel ou d'un texte, doit s'appuyer sur une reformulation de celui-ci. Pour l'examineur, il s'agit en l'occurrence de juger de la capacité à la compréhension écrite ou orale d'un candidat ; or si celui-ci se contente de réaliser un montage de citations, rien ne permet au jury de s'assurer que l'expression ainsi répétée est maîtrisée. En tout état de cause, ce psittacisme indique dans le meilleur des cas un lexique limité. Aussi, si certaines formules d'origine méritent qu'on s'y arrête ponctuellement, il faut les signaler rhétoriquement, puis les paraphraser ou les commenter rapidement de sorte à en établir le sens clairement. Le candidat est libre d'adopter un résumé linéaire ou synthétique : là encore, il lui revient de choisir l'approche qui mettra le mieux en lumière les articulations logiques du propos et donc sa stratégie discursive.

En outre, la nature des documents fournis pouvant varier, il va de soi que les attentes ne sont pas strictement identiques. Ainsi, si la déformation, parfois spectaculaire, d'un nom propre qui apparaît en toutes lettres trahit un manque d'attention coupable, le jury conserve une certaine souplesse dans le cas d'un document sonore. En outre, un tel document (d'une durée maximale de 2'30) contient, pour être intelligible, moins d'informations qu'un texte de 1000 mots ; il faut donc que la restitution soit plus exhaustive tout en restant hiérarchisée. Bien comprendre un document implique une saisie de la quasi-totalité des éléments qui le composent, mais aussi de l'importance relative de chacun d'entre eux.

Un document vidéo peut, quant à lui, imposer la description de certains aspects visuels : il faut donc acquérir le lexique approprié (qui ne doit pas pour autant être particulièrement « technique »). Enfin, rappelons le sens premier de « résumé » : certains candidats aboutissent à un compte-rendu bien plus long que le document d'origine.

Le commentaire se distingue en effet du compte-rendu en ceci que ce dernier doit se garder d'ajouter des remarques extérieures au sujet fourni. Le but est ici d'éviter tout malentendu et de ne pas donner l'impression que le candidat a mal compris le texte et y a lu ce qui n'y était pas. La discussion des problématiques soulevées est donc précisément le lieu de ces ajouts du candidat qui peut donc montrer que le sujet proposé n'est pas perçu comme un phénomène isolé et autonome, mais au contraire qu'il s'insère dans l'actualité et/ou reflète une particularité du monde anglophone.

Le commentaire ouvre des perspectives historiques, socio-économiques ou culturelles auxquelles la classe préparatoire littéraire n'est par définition pas étrangère. Le jury invite donc à un certain décloisonnement des connaissances : après avoir passé une partie significative de leur année à travailler sur la science ou la planète financière, les préparateurs devraient sans doute être à même d'offrir une réflexion mûrie et informée sur ces questions. Il faut cependant procéder à une mise en garde immédiate en rappelant cette évidence que « tout n'est pas dans tout » : la IIIe République est assez éloignée de l'Amérique d'aujourd'hui pour que des exemples plus immédiatement pertinents viennent à l'esprit pour débattre de culture et de politique contemporaines. En effet, en marge des questions à proprement parler journalistiques, il existe

quelques fondamentaux de la civilisation anglo-saxonne qui ne peuvent pas être inconnus d'un candidat à un tel concours. Les systèmes politiques britannique et américain constituent l'arrière-plan indispensable à une actualité marquée par des échéances électorales des deux côtés de l'Océan Atlantique. Ignorer la tenue ou les résultats d'un référendum sur l'appartenance de l'Écosse au Royaume-Uni est à ce titre difficilement excusable, mais il faut également pouvoir le rattacher au statut particulier de cette région. Parler du "parti conservateur" aux États-Unis est pour le moins maladroit, comme il est conseillé de savoir utiliser les termes propres au bicamérisme britannique et américain. Aucune de ces confusions n'est en soi absolument rédhitoire (même pour le candidat qui affirme que le Royaume-Uni n'est pas une démocratie, puisque c'est une monarchie, ou qu'Elizabeth II est reine de Thaïlande), mais elles sont le signe d'un manque de préparation et s'accompagnent le plus souvent de grandes fragilités linguistiques.

De surcroît, il paraît judicieux de rappeler la fonction essentielle des éléments structuraux de toute expression organisée, mais ceux-ci sont trop souvent négligés.

L'introduction a pour but de poser la pertinence du sujet proposé qui n'a pas été choisi aléatoirement : en citer la source et la date n'a de sens que si cela sert la réflexion. La date fournit un contexte (anniversaire, bilan après une période significative, réaction à un événement ponctuel, etc.) comme la source permet de mettre en perspective le discours tenu (établir la nationalité de l'organe de presse en question met en lumière la vision de l'étranger ou au contraire de l'intérieur d'un phénomène; en connaître les grandes orientations politiques permet aussi de s'interroger sur la neutralité de la réflexion).

Il est en outre bienvenu de ne pas commencer mécaniquement par ces paramètres, mais d'"introduire l'introduction" avec une généralité (qui n'est pas synonyme de "banalité").

Enfin, **la conclusion doit découler logiquement de ce qui précède et non le répéter** (trop nombreux sont ceux qui répètent *verbatim* les mêmes phrases, suggérant donc une absence totale de progression au cours de leur développement, frappé par conséquent d'inutilité).

Le plan du commentaire doit donc s'harmoniser avec la conclusion, qui peut faire apparaître une prise de position, adossée à la présentation rhétoriquement objective des faits qui précèdent. Cela a pour mérite de faire la preuve d'une participation intellectuelle aux enjeux mentionnés et de signaler à votre correcteur la fin de votre prise de parole.

Pour finir, **l'entretien cherche à approfondir et à élargir le champ d'investigation défini par le candidat**. D'une part, il faut éviter de camper sur ses positions à tout prix, surtout lorsque le jury apporte la matière nécessaire pour rectifier le tir.

D'autre part, il n'est pas plus recommandé de changer d'avis à la moindre objection. C'est donc entre ces deux écueils qu'il convient de naviguer.

Enfin, il est rappelé que, si l'entretien n'a pas pour objectif de cerner les motivations des candidats à entrer dans la carrière militaire, ces derniers auraient beaucoup à gagner à se poser les questions qui s'y rattachent. Ainsi, les questions contemporaines comme le suicide assisté, le droit d'ingérence, la surveillance des états, les nouvelles formes d'agression technologique, ou tout simplement la peine de mort croisent des problématiques proches de celles de l'armée : une réponse très naïve ou sous-informée peut avoir dans ces circonstances un effet calamiteux. C'est en conclusion ce qu'il faut souligner : bien préparer ce concours ne revient pas à maîtriser une compilation de savoirs et de savoir-faire disjoints, mais à s'attacher à un projet cohérent, une approche personnelle et réfléchie.

Exemples d'articles donnés :

"Sorry, Facebook, but the finest art is always about sex and death", *The OBSERVER*, Friday 22 May 2015

"The real reason behind Baltimore's rage", *BOSTON GLOBE*, 17 May 2015

"Torture and the Truth" *THE NEW YORKER*, 22 December 2014

"Echoes of Charlie Hebdo in attack on Texas Muhammad cartoon event", *The CHRISTIAN SCIENCE MONITOR*, 4 May 2015

"Easeful death", *THE ECONOMIST*, 19 July 2014

"Fury after pupils are asked to complete radicalisation-seeking surveys", *The GUARDIAN*, 28 May 2015

"Why Robots Will Always Need Us", *NEW YORK TIMES*, 20 May 2015

Les documents audio-visuels cette année ont été extraits de la BBC, de ABC et de NPR, dont les sites internet sont aisément accessibles.

Conclusion et conseils aux futurs candidats :

Le meilleur conseil semble tout simplement de lire et retenir les conseils des rapports de jury.

A ce titre, il est difficile de lutter contre une certaine lassitude lorsqu'on constate que les fautes les plus courantes sont exhaustivement signalées dans le rapport de l'an dernier et des années précédentes (que l'on se contentera de reprendre plus bas).

Les candidats trouveront matière à améliorer leurs qualités pour l'oral sur le site de la BBC qui propose sous l'onglet "features" toute une batterie d'exercices de prononciation, de vocabulaire, et de thèmes d'actualité (<http://www.bbc.co.uk/learningenglish>).

Nombreux sont ceux qui gagneraient à se tenir au courant par la "newsletter" de grands organes de presse anglophones, qui proposent également souvent des applications pour téléphones portables. Comme pour une activité sportive, il est indispensable de ne pas se limiter à une pratique occasionnelle de l'anglais et de ne s'intéresser à l'actualité que ponctuellement.

Seul l'entraînement régulier peut permettre de réussir dans un concours qui impose des épreuves diverses et nombreuses. *Practice makes perfect.*

Liste d'erreurs fréquentes :

Grammaire et lexique

- La syntaxe des phrases interrogatives est toujours l'objet d'erreurs nombreuses (un candidat sur deux, environ) : « *To what extent **Snowden is** guilty ?* », « *I will show to what extent **is it possible to say...*** » (interrogative indirecte) ;

- « depuis » : *since* et *for* sont confondus ;

- le *present perfect* est rarement utilisé (« ***For two years, Obama is*** » → ***has been***) ;

- *the United States* est suivi d'un verbe au singulier et non au pluriel → *the United States **is*** ;

- il faut mettre un article défini devant *United States*, *United Kingdom* et *European Union* ; en revanche, il ne faut pas mettre d'article défini devant *Ø Great Britain* ;

- la proposition infinitive reste l'objet d'erreurs : « *Do you want **that I read...*** » → *Do you want **me to read*** ;

- le génitif n'est pas toujours prononcé : « *people ∅ lives* » → *people's lives* ;
- l'expression des dates est très souvent fautive : « *it was published ∅ the thirty one December* » : *it was published on December the thirty-first / on the thirty-first of December* ;
- *its* et *his* sont parfois confondus : « *The Prime Minister and its policy* », « *terrorism and his impact* »... ;
- le participe passé est largement malmené : « *the right to be forget* », « *this even has been using in order to...* », « *to be understand* »... ;
- le sens des auxiliaires de modalité n'est pas toujours bien maîtrisé, comme en atteste notamment la version (« *should* » traduit par « sera »...), non plus que leur utilisation grammaticale (« *he can to do* », « *he should using* », « *he may means* » – erreurs très graves) ;
- la construction des groupes nominaux en N1's N2 est calquée sur le français : « *the Obama's behaviour* » = *the behaviour of the Obama* → ∅ *Obama's behaviour* ; « *another journalist's argument* » (pour « un autre argument du journaliste ») = *the argument of another journalist* → *another argument of the journalist (s)* ; « *a Machiavelli's book* » = *the book of a Machiavelli* → *a book by Machiavelli* ;
- *which* et *who* sont utilisés de manière interchangeable : « *a man which* », « *a policy who* »... ;
- les verbes irréguliers ont donné lieu à de multiples erreurs : « *he drawed* », « *he drived* », « *the policy leaded by Obama* », « *I have forgot* », « *I choosed* »... ;
- *before* et *after* doivent être suivis d'une forme *-ing*, et non d'un infinitif complet ;
- *economical* (≈ qui fait faire des économies) est presque systématiquement utilisé à la place de l'adjectif *economic*, au sens beaucoup plus générique ;
- *politic* est généralement utilisé à la place de *politics* (« *he stopped doing politic* », *policy* (« *the foreign politic of the US* »), *political* (« *this is a major politic issue* ») et *politician* (« *he is a famous British politic* ») ;
- les accords verbaux sont souvent incorrects, en particulier lors de l'entretien : « *he have* », « *he do* », « *A few years ago, people think that it is possible to...* ») ;
- l'expression de la quantité est très souvent problématique : confusion *few / a few* (« *it was published ∅ few months ago* », *a few / a little* (« *he has spent few time...* »), *much / many* (« *much things have been said* », « *many money* »...) ;
 - le prédicat d'existence (*there is, there are*) n'est pas toujours bien exprimé : « *it exists* », « *if it had...* » ;
- attention à ne pas confondre *loss* (substantif) et *lost* (participe passé) : « *the lost of unity...* » ;
- « traduire » se dit *translate* et non *traduce*, qui signifie « calomnier » ;
- les indéénombrables (*information, advice, news...*) donnent lieu à de multiples erreurs : (« *these information(s) are* » pour « *this information is* », « *a useful advice* » pour « *a useful piece of advice* » / « *some useful advice* »...) ;
- *media* est déjà un pluriel en anglais : *a medium* → *several media* ; il ne faut donc pas dire « *the medias* » ;
- les expressions *on the one hand / on the other hand* sont souvent rendues de manière approximative (« *for the first hand* »...) ;
- certains candidats mettent des *-s* aux adjectifs, ce qui constitue une faute inqualifiable en anglais : « *others countries* », « *differents arguments* »... ;
- ne pas confondre *people* dans le sens de « gens » et *people* dans le sens de « peuple », car l'usage grammatical diffère : « *the American people is* » = « le peuple américain est », « ∅ *American people are* » = « Les Américains sont » ;
- « intéressant » se dit *interesting*, et non *interessant* ;
- on ne dit pas « *I am agree* » / « *I am not agree* » mais *I agree / I disagree* ;

- on ne dit pas « **the one of** » / « **the ones of** » mais **that of / those of** ;
- *like* et *as* sont confondus dans de nombreux cas : « *countries as Britain* », « *he is seen like a hero* »... ;
- le fonctionnement de *hundred / thousand / million / billion* est à revoir (« *17 billions of dollars* » → *17 billion ∅ dollars* ; « *million ∅ people admire him* » → « *millions of people admire him* ») ;
- *society* s'utilise généralement sans article défini : « *the American society* » → « *∅ American society* » ;
- les prépositions de base et leur usage doivent être maîtrisés : *listen to* et pas « *listen ∅* », *different from* et pas « *different as* », *think of / about* et pas « *think to* », 1984 *by Orwell* et pas « 1984 *from Orwell* », *on TV* et pas « *at TV* ». Attention en particulier à bien utiliser la préposition *on* avec le verbe *comment* : de trop nombreux commentaires commencent ainsi par la même erreur (« *To comment ∅ the text* »...);
- on ne dit pas « *at the line 29* », mais *in, on* ou *∅ line 29* ;
- *criticize* à la 3e personne du singulier est rarement bien conjugué : il faut bien dire « *the journalist criticizes* » (compter 4 syllabes) ;
- *the / ∅* donne lieu à beaucoup d'erreurs ; « *the life is hard nowadays* », « *the reality might be - disappointing* »... Il ne faut pas confondre le générique et le spécifique ;
- « *responsability* » / « *responsible* » → « *responsibility* » / « *reponsible* » ;
- « *it could remember us Obama* » → *it could remind us of Obama* (*to remember sth* : se rappeler (de) qqch) ;
- les comparaisons sont à revoir : on ne dit pas « *the same than* » mais *the same as*, on ne dit pas « *as big than* » mais *as big as*, on ne dit pas « *bigger that* » mais *bigger than* ;
- *deceive* signifie « tromper » et non « décevoir » ;
- *he doesn't have to* ne signifie pas « il ne doit pas », mais « il n'est pas obligé de » ; pour exprimer le contraire de *have to*, il ne faut pas utiliser *not have to* mais *must / ought not to, shouldn't*... ;
- *whose*, parfois utilisé suivi d'un *the* fautif, et intégré dans une structure qui constitue un calque syntaxique du français, ou remplacé par *which* avec la même syntaxe : « *The Dorchester Collection whose the sultan is [the owner]* » → « *The Dorchester Collection whose owner is the sultan* ») ; « *a text which the main subject is* » → « *a text whose ∅ main subject / a text the subject of which is* »...);
- la différence entre *critic / criticize / criticism / critical* est à revoir ;
- « *a dictatorship* », « *censure* » → *a dictatorship, censorship* ;
- *actual* ne signifie pas « actuel », mais « réel », « véritable » : « *the actual crisis* » → *the current crisis* ;
- « *too much aggressive* » → *too ∅ aggressive* (*too much* + nom indénombrable).

Phonologie

Accents toniques mal placés

'event → e'vent

'percent → per'cent

'develop (et ses dérivés) → de'velopp

to com'ment → to 'comment

'beginning → be'ginning

'consider → con'sider

fo'cuses → 'focuses

Consonnes mal réalisées

guilty, guarantee, Guardian: <gu> ne se prononce pas /gw/, mais /g/ ;

answer : le <w> est muet ;

should / would / could : le <l> est muet ;

notice, comparison : les consonnes en gras se prononcent /s/ et non /ʃ/ ;

debt : le est muet ;

knowledge, psychology : souvent (mais pas toujours), lorsqu'un mot commence par deux consonnes, on n'en prononce pas la deuxième ; c'est le cas ici, où le <k> et le <p> en gras sont muets ;

also : le <s> se prononce /s/ et pas /z/ ; **who** : attention, ce mot se prononce /hu:/ et non /wu:/

enough : <gh> se prononce /f/ et non comme s'il équivalait à <th> ;

crisis : le premier <s> se prononce /s/ et non /z/.

Voyelles souvent mal réalisées

author : <au> n'est pas diphtongué et se prononce /ɔ:/ ;

now : <o> se prononce /aʊ/ et non /əʊ/ (= « no ») ; idem pour **crown** ;

great : <ea> est diphtongué et se prononce /eɪ/, pas /i:/ (= *greet*) ;

biased : se prononce /'baɪəst/ et non /bjeɪzd/ ou autre prononciation fantaisiste ;

says : si ce verbe est diphtongué à l'infinitif (/seɪ/, il ne l'est pas à la troisième personne du singulier au présent simple (/sez/)) ;

idea : si <ea> n'est pas diphtongué (aɪ'diə), le mot change de sens → /aɪ'di:/ = *ID* = carte d'identité ;

world, word, work : le <o> se prononce /ɜ:/ ; prononcé /ɔ:/, il donne un autre mot (*walled, ward, walk...*) ;

pleasant : <ea> se prononce /e/ et non /i:/ ;

real : <ea> se prononce /ɪə / et non « à l'espagnole » ;

movement : le <o> se prononce /u:/ et pas /ɒ/ ;

also : le <a> se prononce /ɔ:/ et pas <æ > ;

women : au pluriel, les deux voyelles se prononcent /ɪ/ ;

country : <ou> n'est pas diphtongué, mais se prononce /ʌ/ ;

practise, imagine, examine : le <i> se prononce /ɪ/ et non /aɪ/ ;

Britain : <ai> n'est pas diphtongué, mais ne prononce /ə/, voire ne se prononce pas (/ˈbrɪt(ə)n/) ;

crisis : le <i> se prononce /aɪ/ et non /i/ ;

those : le <o> ne se prononce pas /u:/, mais /əʊ/.

De manière générale, les terminaisons en *-ed* sont mal réalisées : leur prononciation (/ɪd/, /t/, /d/, mais en aucun cas /ed/) dépend de la consonne qui les précède.

8) Épreuve d'allemand

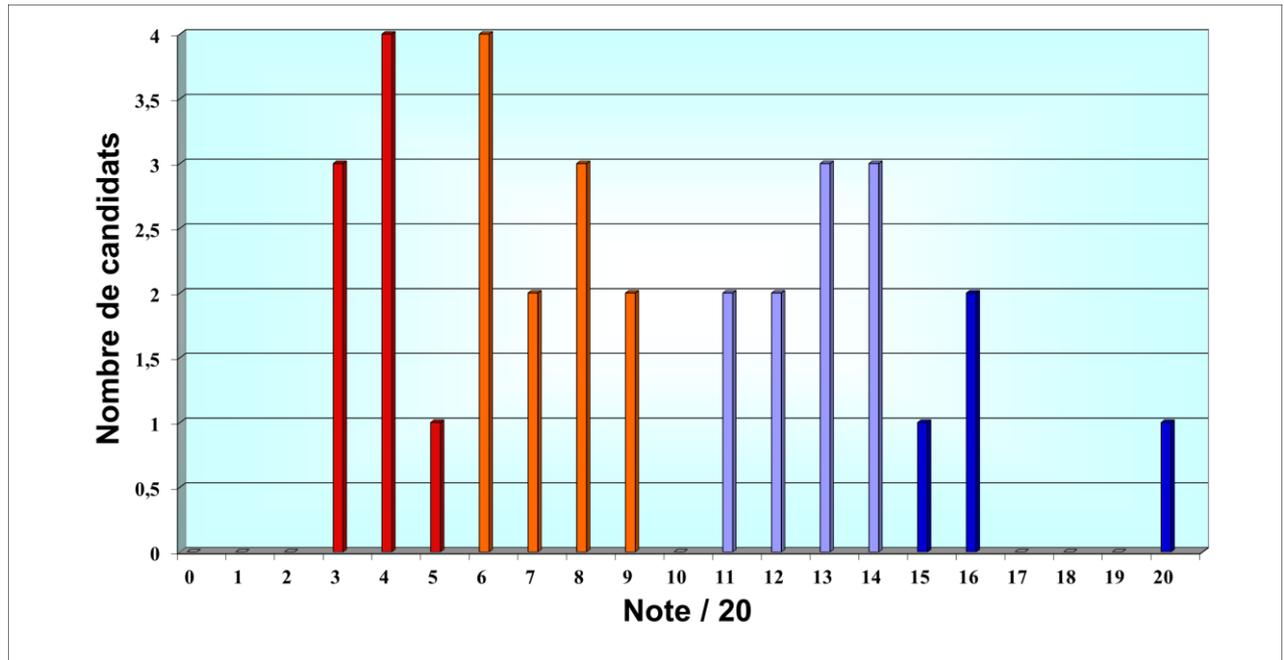
Répartition des notes

Nombre de candidats interrogés : 33

Note maximale obtenue : 20 /20

Note minimale obtenue : 3 /20

Moyenne : 9,2/20



Nature et déroulement de l'épreuve

Les épreuves de langues

Pour l'épreuve de deuxième langue, le candidat choisit :

— *parmi les langues vivantes suivantes : l'allemand, l'espagnol, l'italien, le portugais, l'arabe moderne, le russe ou le chinois ; ou*

— *parmi les langues anciennes suivantes : latin ou grec ancien.*

Ces épreuves consistent en un commentaire de document (texte, support vidéo, support audio ou support visuel) suivi d'un entretien plus approfondi autour d'un ou plusieurs thèmes d'actualité suggérés par le document.

Le candidat fait à cette occasion la preuve de ses connaissances concernant la civilisation de l'aire linguistique concernée.

Le niveau souhaitable correspond :

— *pour le russe, l'arabe moderne et le chinois à B1 ;*

— *pour les autres langues vivantes, à B2.*

L'épreuve facultative de langue

L'épreuve porte sur une troisième langue différente de celles des épreuves de langue précédentes, choisie parmi :

— l'une des langues vivantes suivantes : l'allemand, l'espagnol, l'italien, le portugais, l'arabe moderne, le russe ou le chinois ;

— l'une des langues anciennes suivantes : le grec ancien ou le latin.

Pour cette épreuve, seuls les points supérieurs à la note de 10 sur 20 sont pris en compte pour l'admission et sont affectés du coefficient 4.

En langue vivante, l'épreuve consiste en un entretien en langue étrangère conduit par l'examineur et portant sur un document (texte, support vidéo, support audio ou support visuel).

Le niveau souhaitable correspond :

— pour le russe, l'arabe moderne et le chinois, à deux ans d'enseignement, soit A2 ;

— pour les autres langues vivantes, à celui d'une deuxième langue vivante au baccalauréat, soit B1.

Épreuve de deuxième langue vivante.

Le support de l'épreuve remis au candidat pourra être un document écrit ou numérique (vidéo ou audio).

S'il s'agit d'un document écrit, sa longueur doit être comprise entre 500 et 700 mots.

S'il s'agit d'un document vidéo, sa durée ne doit pas excéder 5 minutes.

S'il s'agit d'un document audio, sa durée ne doit pas excéder 2 minutes et 30 secondes.

Dans tous les cas, le candidat doit :

- rendre compte du document en considérant la spécificité de l'aire linguistique concernée ;*
- porter un regard analytique et critique sur le document.*

Le candidat est interrogé sur certains aspects de son exposé et est invité à approfondir et élargir sa réflexion sur les points suggérés par le document.

Épreuve facultative de troisième langue vivante ou ancienne.

Le support de l'épreuve remis au candidat pourra être un document écrit ou numérique (vidéo ou audio).

Il sera en lien avec l'actualité de l'aire linguistique concernée.

S'il s'agit d'un document écrit, sa longueur doit être de 500 mots maximum.

S'il s'agit d'un document vidéo, sa durée ne doit pas excéder 3 minutes.

S'il s'agit d'un document audio, sa durée ne doit pas excéder 1 minute et 30 secondes.

Cette épreuve a pour but de tester les compétences langagières suivantes : la compréhension et l'expression orale, en particulier en interaction.

Pour cette épreuve, le candidat choisit une langue vivante différente de celles choisies dans les épreuves précédentes parmi l'allemand, l'arabe moderne, l'espagnol, l'italien, le portugais, le russe ou le chinois.

Le candidat dispose de 30 minutes de préparation.

L'épreuve consiste en un entretien conduit par l'examineur à partir du document proposé au candidat.

Le niveau attendu en russe, en arabe moderne et en chinois pour cette épreuve correspond à A2 au minimum ; pour les autres langues vivantes à B1 (cf. Cadre européen commun de référence pour les langues).

Quels que soient la langue et le niveau de l'épreuve, les critères retenus pour l'évaluation seront les suivants :

la précision de la compréhension, l'aisance, la correction, l'étendue lexicale et la capacité à interagir.

NB :

- **Langue obligatoire**

Les candidats disposent d'un temps de préparation de 30 minutes. L'épreuve est ensuite d'une durée globale de 25 minutes, que le candidat est invité à répartir comme suit : 20 minutes consacrées au compte-rendu et au commentaire du document proposé, puis 5 minutes d'entretien avec l'examineur. **La nouvelle maquette de l'épreuve ne prévoit plus de traduction dans le cadre de cette épreuve.**

Les sujets peuvent désormais être des documents sonores (audio ou vidéo) ou des articles issus de la presse germanophone d'une longueur de 500 à 700 mots (un recto de page). Tous les supports ont trait à des thèmes peu spécialisés.

- **Langue facultative**

Le temps de préparation et d'épreuve proprement dite ainsi que la nature des sujets sont identiques à ceux de l'épreuve de langue obligatoire. Les supports écrits sont cependant plus brefs (500 mots au maximum).

Commentaires généraux

Les prestations entendues ont été très contrastées cette année. Beaucoup de candidats s'étaient de toute évidence préparés avec sérieux et efficacité. Le jury a ainsi été ravi d'entendre des résumés synthétiques et des commentaires pertinents dans une langue fluide permettant le développement d'une réflexion personnelle nuancée. Certains candidats ont, en revanche, donné l'impression d'avoir consacré un temps très insuffisant à la préparation de cette épreuve tout au long de l'année, commettant des erreurs de langue grossières, voire n'étant pas du tout en mesure de communiquer.

Les remarques et conseils qui suivent ont pour objectif de permettre aux candidats des sessions à venir de se préparer efficacement à cette épreuve en appliquant une méthode adaptée.

Commentaires particuliers

Un soin extrême doit être apporté à la variété des moyens langagiers et à la correction de la langue, conditions sine qua non à toute communication satisfaisante. En effet, une syntaxe flottante ou un vocabulaire indigent ont pour conséquence de rendre le propos au mieux sommaire, au pire inintelligible.

Lexique

Un **vocabulaire varié** est nécessaire pour aborder, en compréhension et en expression, des sujets complexes. Le vocabulaire courant doit donc être mémorisé et employé avec **précision** afin d'éviter des modifications du sens, voire des barbarismes :

- *der Fortschritt* (le progrès) est différent de *die Vorschrift* (le règlement)

- *die Teilung Deutschlands* (la partition de l'Allemagne) n'est pas *die Verteilung* (la répartition)

das Bild (l'image) n'est pas *die Bildung* (la culture, la formation).

Par ailleurs, si la proximité entre les langues allemande et anglaise facilite l'acquisition du vocabulaire, le jury met les candidats en garde contre les **créations lexicales à base d'anglais ou de français, qui fonctionnent rarement.**

On emploiera donc

persönlich (et non ~~personal~~)

das Gefühl (et non ~~die Fühlung~~)

die Beziehung (et non ~~die Relation~~)

in Frankreich (et non ~~in France~~)

die Persönlichkeit (et non ~~die Personalität~~)

sie versammelten sich (et non ~~sie rassembleierten sich~~)

die Schwierigkeit (et non ~~die Diffikultät~~)

erwähnen (et non ~~evokieren~~)

aktuell (et non ~~aktual~~)

kulturell (et non ~~kultural~~)

die Fähigkeit et non *die Kapazität* (la capacité indiquant un volume)

Rappelons encore qu'il est indispensable de prendre conscience des faux amis lexicaux et de ne distinguer *bekommen* (recevoir) de *werden* (devenir), et *also* (donc) de *auch* (aussi).

Enfin, **demander du vocabulaire à l'examineur le jour du concours**, fût-ce en allemand (*Wie heißt ... auf Deutsch?*), **est une stratégie risquée.** La périphrase est dans ce cas une solution beaucoup plus satisfaisante, qui montre de surcroît une certaine souplesse d'expression du candidat.

Correction de la langue

Comme lors des sessions précédentes, le jury tient à rappeler que **la correction linguistique est un critère essentiel lors de l'évaluation.**

Les erreurs de syntaxe et de conjugaison sont de loin les plus pénalisantes et les candidats doivent avoir à l'esprit que les flottements systématiques ne sont plus acceptables à ce niveau. Il convient donc de revoir impérativement les règles de **placement des verbes** (verbes conjugués ou non conjugués, dans la principale ou indépendante, dans la subordonnée) ainsi que les **subordonnants et leur sens précis** (relatifs, *als* ≠ *wenn*...).

De même, la **syntaxe du groupe infinitif** se résumant à une seule règle, il est indispensable de revoir dans quels cas placer *zu* devant l'infinitif afin de ne plus entendre ~~*Deutschland muss seine Geschichte zu akzeptieren*~~, mais bien *Deutschland muss seine Geschichte* ∅ *akzeptieren*.

La **conjugaison**, en particulier celle des modaux et des verbes forts, doit faire l'objet d'une attention constante afin de veiller à bien employer

l'infinitif *wissen* (et non ~~*weißen*~~)

wir wissen nicht (et non ~~*wir weißen nicht*~~)

ich will (et non ~~*ich wolle*~~)
sie müssen (et non ~~*sie müssen*~~)
er spricht (et non ~~*er spricht*~~)
er hat gesprochen (et non ~~*er hat gesprochen*~~).

Cette vigilance s'applique aussi à l'emploi des temps verbaux, qui peuvent considérablement modifier le sens de la phrase : *Gorbatschow spielt* (présent) / *spielte* (prétérit) *eine große Rolle im deutschen Einigungsprozess*.

Quant à la confusion entre les personnes conduisant le candidat à tutoyer le jury (*Kannst du bitte wiederholen?*), elle est bien évidemment inadmissible et du plus mauvais effet.

Enfin, un flou manifeste dans la **maîtrise des catégories grammaticales** est de plus en plus nettement observable chez les candidats. Celles-ci sont pourtant importantes puisqu'il est indispensable de tenir compte de la nature et de la spécificité des termes pour les employer correctement, comme dans le cas de

∅ *Deutschland*, nom géographique sans article (on ne peut donc pas dire ~~*die Deutschland*~~)

die Städte (les villes), différent de *die Staaten* (les États)

die Politik, qui est un substantif alors que *politisch* est un adjectif (on ne peut donc pas dire ~~*die Politische*~~, pas plus que ~~*er macht eine Kritische*~~).

Un soin particulier apporté à la **déclinaison**, hélas maltraitée par la plupart des candidats, est particulièrement apprécié. Si l'on peut admettre que sa maîtrise reste imparfaite, il convient toutefois d'être au moins attentif au respect de certains fondamentaux comme les cas obligatoires après certaines prépositions, qui prescrivent d'employer *mit der/dem/den ...* (et non ~~*mit die ...*~~) ou *von der/dem/den ...* (et non ~~*von das ...*~~).

Rappelons enfin que l'**autocorrection** est toujours la bienvenue lorsque le candidat constate qu'il vient de commettre une erreur. Non seulement il ne sera pas pénalisé, mais la capacité au retour critique sur la correction de la langue figure parmi les qualités valorisées lors de l'évaluation.

Présentation et méthode

La plupart des candidats ont suivi une démarche rigoureuse permettant de présenter leur propos avec clarté. Les attentes méthodologiques sont assez simples : on attend un compte rendu puis un commentaire du document proposé.

Pour le **compte rendu**, il convient dans un premier temps de résumer de façon structurée et synthétique le document proposé, en mettant en évidence, s'ils sont remarquables, l'intention et le ton de l'auteur ; il est alors judicieux de citer des extraits du document pour illustrer et appuyer le propos. Le **commentaire personnel** est l'occasion pour le candidat de s'interroger sur la thématique et d'en envisager plusieurs aspects sous un angle personnel. Il est essentiel d'annoncer explicitement et de suivre un plan (linéaire ou thématique), sans mélanger les deux étapes.

Si la durée de 20 minutes consacrées à l'exposé est indicative et non stricte, rien n'interdit de poser une montre devant soi pendant l'épreuve (s'il n'y en a pas dans la salle de préparation) afin de contrôler que la prise de parole n'est ni beaucoup trop longue, ni beaucoup trop brève.

Il est essentiel de tenir compte de la spécificité de la communication orale : **le candidat doit parler pour l'examineur**, clairement, à voix haute et intelligible (mais sans crier).

Bien entendu, il peut se reporter à ses notes pour garder le fil de son propos, mais en tant que futur responsable dans les armées (ou ailleurs) il se doit de regarder son interlocuteur et **en aucun cas lire** d'un bout à l'autre un texte rédigé, les yeux rivés sur sa feuille de préparation. Même si elle peut paraître rassurante aux candidats peu sûrs d'eux, **la rédaction préalable** est, pour plusieurs raisons, **un travers peu rentable et à combattre absolument** : tout d'abord, elle conduit inmanquablement à énoncer son propos de façon peu convaincante en regardant la table ; de plus, il est impossible de rédiger intégralement un exposé de 20 minutes en seulement 25 minutes de préparation, ce qui mène à un exposé de 5 à 10 minutes au plus, allongeant mécaniquement la durée de l'entretien. Il faut donc, le plus tôt possible, s'habituer à parler et non à lire, à partir de notes structurées et succinctes.

Certaines **formules** d'introduction et de présentation, utiles quels que soient le document et la thématique, sont **incontournables** pour préparer l'épreuve. Bien évidemment, il serait illusoire de penser que l'on peut s'en contenter pour faire illusion pendant 25 minutes d'épreuve orale, mais il convient donc de ne plus se tromper sur

dieser Text

in diesem Text

Im Text geht es um ... (et non *der Text / der Artikel spricht ...*)

der Teil (et non *der Part*)

meiner Meinung nach (et non *für meine Meinung*)

schließlich (en conclusion) et *endlich* (enfin, indiquant la fin d'une attente)

La lecture des **lettres de l'alphabet** doit être revue, car elles sont utiles en particulier pour les abréviations. De même, les **années, dates, numéraux et ordinaux** doivent être lus sans erreurs :

2014 se lit *zweitausendvierzehn* (et non *zweihundertvierzehn*)

2015 se lit *zweitausendfünfzehn* (et non *zweitausendundfünfzehn*)

zweitausendfünfzehn (2015) n'est pas *zweitausendfünfzig* (2050)

der 9. November se lit *der neunte November* (et non *der neun November*), der 7. Januar se lit *der siebte Januar* (et non *der sieben Januar*)

am siebten Mai (et non *am sieben von Mai*)

am siebzigsten Jahrestag (et non *am siebzig Jahrestag*)

Lors de l'entretien, il est important de **développer les réponses aux questions de l'examineur** et de ne pas se contenter d'une phrase minimaliste. Le candidat n'a pas besoin d'apporter des réponses catégoriques à des questions souvent complexes, mais il est invité à y réfléchir à haute voix en montrant sa capacité à envisager plusieurs points de vue possibles, à argumenter et à nuancer son opinion.

Lecture

Lorsque le support est un document écrit, la lecture d'un extrait de celui-ci n'est **pas une étape obligée**, mais elle **peut être bienvenue** quand le passage est bien compris et judicieusement choisi. Si le candidat choisit de lire un passage, il est pertinent de le faire en fin d'introduction pour illustrer le fil conducteur de l'exposé. Bien évidemment, rien n'oblige à opter

systématiquement pour le début du texte, surtout lorsque sa lecture conduit le candidat à se placer lui-même en difficulté par la lecture de chiffres ou d'abréviations non maîtrisés.

Phonologie

Prononciation et intonation ne sont pas affaire de coquetterie, mais bien d'**intelligibilité** du propos. On ne rappellera jamais assez que les mots déformés deviennent incompréhensibles et qu'un auditeur qui doit tendre l'oreille pour tenter de reconnaître les mots employés est moins disponible pour se concentrer sur le contenu.

La prononciation de l'allemand ne pose pas de problème particulier du fait de l'absence quasi totale d'exceptions aux règles de base. Elle doit donc faire l'objet d'un entraînement très régulier pour s'habituer à respecter :

- la prononciation du -e en finale (qui peut porter la différence de sens entre le présent *er spielt* et le passé *er spielte*)
- la distinction entre voyelles courtes et voyelles longues
- la différence entre *a* et *e*, souvent négligée par confusion avec l'anglais, comme dans *er denkt*, différent de *er dankt*
- l'accentuation des mots, comme dans *die Möglichkeiten* (et non ~~*die Möglichkeiten*~~)

Contenu et connaissances civilisationnelles

Le jury n'attend certes pas des connaissances encyclopédiques, mais à tout le moins un **bagage minimum sur les pays de langue allemande**. Il est par exemple indispensable de connaître le nom des différents partis de la République fédérale, le sens des abréviations, leur place dans le spectre politique... De même, une lecture régulière de la presse permet de se tenir informé des événements et phénomènes de société qui marquent les débats récurrents ou actuels (Pegida, les relations entre l'Allemagne et Israël...).

Sujets proposés lors de la session 2015

„Merkel dankt Zeitzeugen für Erinnern an Nazi-Terror“ (*Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 3. Mai 2015)

„Mein Glück passt in keinen Ballon“ (*Die Zeit*, 9. November 2014)

„Extremismus der Erregung“ (*Die Zeit*, 6. April 2015)

„Wir können die Dinge zum Guten wenden“ (*Die Welt*, 9. November 2014)

„Wie Neonazis im Netz Nachwuchs ködern“ (*Der Spiegel*, 12. August 2014)

„Jüdische Israelis schätzen Deutschland besonders“ (*Die Welt*, 2. Mai 2015)

„Die Schlusstrich-Befürworter“ (*Süddeutsche Zeitung*, 26. Januar 2015)

„Das schwierige Erinnern“ (*Der Spiegel*, 26. April 2015)

„Heute ist ein Feiertag!“ (*Der Spiegel*, 10. September 2014)

„Gauck warnt vor Schlusstrich“ (*Die Zeit*, 27. Januar 2015)

„Ich bin Nichtwähler, aber kein Idiot“ (*Die Welt*, 14. September 2014)

„Jesus von... Wer?“ (*Die Zeit*, 21. Mai 2015)

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Le principe essentiel de toute préparation doit être la **régularité de la pratique** de l'allemand sous toutes ses formes (audio, vidéo, presse écrite, littérature). Outre l'enrichissement du vocabulaire, cette pratique régulière permet une intériorisation progressive des structures morphosyntaxiques de l'allemand.

La qualité de l'expression orale s'améliorera elle aussi de façon significative par un entraînement régulier. Les futurs candidats ont tout intérêt à préparer des exposés et à participer activement en classe afin de **multiplier les occasions de prendre la parole**.

Que les futurs candidats ne se laissent pas effrayer par l'ampleur de la tâche : les bonnes, voire très bonnes prestations entendues, cette année encore, ont permis de souligner la qualité du travail des candidats et de la préparation dispensée par leurs professeurs et a démontré que des candidats bien exercés sont parfaitement en mesure d'obtenir d'excellents résultats.

9) Épreuve d'espagnol

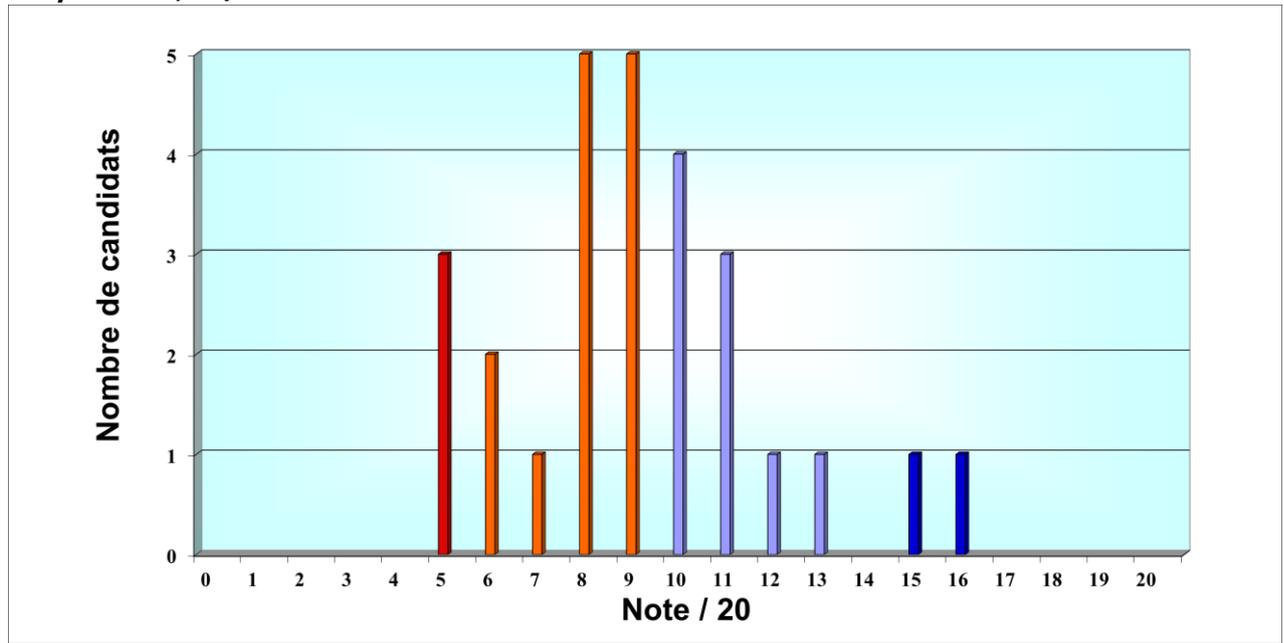
Répartition des notes

Nombre de candidats interrogés : 27

Note maximale obtenue : 16 /20

Note minimale obtenue : 05 /20

Moyenne : 9,18 /20



Nature et déroulement de l'épreuve

Pour l'épreuve de première langue vivante, la langue imposée est l'anglais.

Pour l'épreuve de deuxième langue, le candidat choisit :

— *parmi les langues vivantes suivantes : l'allemand, l'espagnol, l'italien, le portugais, l'arabe moderne, le russe ou le chinois ; ou*

— *parmi les langues anciennes suivantes : latin ou grec ancien.*

Les épreuves (de première et) deuxième langue vivante

Ces épreuves consistent en un commentaire de document (texte, support vidéo, support audio ou support visuel) suivi d'un entretien plus approfondi autour d'un ou plusieurs thèmes d'actualité suggérés par le document.

Le candidat fait à cette occasion la preuve de ses connaissances concernant la civilisation de l'aire linguistique concernée.

Le niveau souhaitable correspond :

— *pour le russe, l'arabe moderne et le chinois à B1 ;*

— *pour les autres langues vivantes, à B2.*

L'épreuve facultative de langue

L'épreuve porte sur une troisième langue différente de celles des épreuves de langue précédentes, choisie parmi :

— l'une des langues vivantes suivantes : l'allemand, l'espagnol, l'italien, le portugais, l'arabe moderne, le russe ou le chinois ;

— l'une des langues anciennes suivantes : le grec ancien ou le latin.

Pour cette épreuve, seuls les points supérieurs à la note de 10 sur 20 sont pris en compte pour l'admission et sont affectés du coefficient 4.

En langue vivante, l'épreuve consiste en un entretien en langue étrangère conduit par l'examineur et portant sur un document (texte, support vidéo, support audio ou support visuel).

Le niveau souhaitable correspond :

— pour le russe, l'arabe moderne et le chinois, à deux ans d'enseignement, soit A2 ;

— pour les autres langues vivantes, à celui d'une deuxième langue vivante au baccalauréat, soit B1.

Épreuve de deuxième langue vivante.

Le support de l'épreuve remis au candidat pourra être un document écrit ou numérique (vidéo ou audio).

S'il s'agit d'un document écrit, sa longueur doit être comprise entre 500 et 700 mots.

S'il s'agit d'un document vidéo, sa durée ne doit pas excéder 5 minutes.

S'il s'agit d'un document audio, sa durée ne doit pas excéder 2 minutes et 30 secondes.

Dans tous les cas, le candidat doit :

- rendre compte du document en considérant la spécificité de l'aire linguistique concernée ;

- porter un regard analytique et critique sur le document.

Le candidat est interrogé sur certains aspects de son exposé et est invité à approfondir et élargir sa réflexion sur les points suggérés par le document.

Épreuve facultative de troisième langue vivante (ou ancienne).

Le support de l'épreuve remis au candidat pourra être un document écrit ou numérique (vidéo ou audio).

Il sera en lien avec l'actualité de l'aire linguistique concernée.

S'il s'agit d'un document écrit, sa longueur doit être de 500 mots maximum.

S'il s'agit d'un document vidéo, sa durée ne doit pas excéder 3 minutes.

S'il s'agit d'un document audio, sa durée ne doit pas excéder 1 minute et 30 secondes.

Cette épreuve a pour but de tester les compétences langagières suivantes : la compréhension et l'expression orale, en particulier en interaction.

Pour cette épreuve, le candidat choisit une langue vivante différente de celles choisies dans les épreuves précédentes parmi l'allemand, l'arabe moderne, l'espagnol, l'italien, le portugais, le russe ou le chinois.

Le candidat dispose de 30 minutes de préparation.

L'épreuve consiste en un entretien conduit par l'examineur à partir du document proposé au candidat.

Le niveau attendu en russe, en arabe moderne et en chinois pour cette épreuve correspond à A2 au minimum ; pour les autres langues vivantes à B1 (cf. Cadre européen commun de référence pour les langues).

Quels que soient la langue et le niveau de l'épreuve, les critères retenus pour l'évaluation seront les suivants :

la précision de la compréhension, l'aisance, la correction, l'étendue lexicale et la capacité à interagir.

NB : Les candidats disposent de 30 minutes de préparation pour 25 minutes de passage. Par contre, à la différence des années antérieures et suite aux modifications des modalités du concours, l'épreuve de traduction a disparu. L'exposé des candidats doit donc désormais durer une vingtaine de minutes (réparties entre l'introduction, le résumé, l'analyse et la conclusion). Un entretien de 5 minutes suit cet exposé. Il porte sur des points soulevés par le candidat (et vise à les éclaircir ou à les préciser) ou sur d'autres points non évoqués et en rapport avec le sujet. Les sujets donnés sont soit des articles de presse, soit des extraits vidéos ou audio que les candidats doivent analyser (avec la même méthodologie).

Commentaires généraux

Comme en 2014, les prestations des candidats étaient grandement hétérogènes et les notes varient entre 5 et 16 pour les 27 candidats qui ont présenté l'épreuve.

Ainsi, si certains candidats ont, dans une langue riche, fait preuve de finesse d'analyse et de connaissances sur le sujet donné, d'autres se sont « distingués » par leur inculture hispanique et linguistique. Or, **la maîtrise linguistique et la connaissance culturelle du monde hispanophone sont les deux clés de la réussite de l'épreuve**. Ainsi, il n'est pas acceptable qu'un candidat situe la guerre civile espagnole dans les années 50 ou encore la fin du franquisme dans les années 60. L'actualité doit ainsi être suivie : vous ne pouvez pas ignorer l'existence du parti Podemos ou encore son idéologie comme l'ont malheureusement fait certains candidats. Il en va de même pour le référendum catalan en 2014.

Commentaires particuliers

Richesse et correction de la langue :

La qualité de la langue doit absolument être travaillée, car nombreux sont les candidats qui émaillent leur exposé de fautes trop nombreuses qui finissent par altérer leur propos (cf. rapport 2013 concernant les fautes trop souvent entendues).

Afin de réussir cette épreuve, une bonne maîtrise de la langue espagnole est primordiale.

Les fautes de syntaxe ne sont pas acceptables ni celles de conjugaison (cf. confusion entre *pienso* et *pensó*). Veillez donc à revoir, au cours des deux années de préparation, les structures grammaticales de base ainsi que les conjugaisons aux différents temps et modes. N'oubliez pas également de vous pencher sur les différents emplois du subjonctif (un « *es necesario que* » suivi de l'indicatif n'est pas acceptable).

Afin de parfaire votre apprentissage et d'éviter de verser dans « l'espagnol francisé » ou le « français espagnolisé », il est recommandé aux préparateurs de confectionner des fiches de vocabulaire et de lire régulièrement la presse hispanophone afin de maîtriser le vocabulaire de l'actualité et les différents champs lexicaux.

Phonologie

La prononciation et l'accentuation sont défectueuses dans de nombreux exposés. Il convient d'y apporter une grande importance.

Pour mieux faire, il est vivement conseillé d'écouter très régulièrement des films ou des émissions en espagnol (par exemple sur RTVE) et de s'entraîner à la prononciation des R qui sont, trop souvent, prononcés à la française.

Cet entraînement permettra également d'être plus performant au moment de l'entretien. En effet, trop nombreux sont les candidats qui ne comprennent pas les questions du jury.

Méthodologie

Si l'épreuve dure 25 minutes, le candidat a **20 minutes à consacrer à l'exposé**. S'arrêter de parler au bout de 5/10 minutes est, de ce fait, gênant.

Votre exposé doit comporter plusieurs étapes : **introduction, résumé, analyse et conclusion**.

L'introduction peut, judicieusement, commencer par une accroche suivie d'une introduction du thème et d'une annonce d'une problématique et du plan.

La première partie sera le résumé du texte (que vous éviterez d'introduire par un simple « *voy a pasar al resumen* »). Les candidats veilleront toutefois à ne pas confondre résumé et paraphrase.

Il est demandé de ménager une transition entre les parties. En analyse, les candidats veilleront à ne pas reprendre les arguments de l'auteur, mais à aller au-delà, en les analysant et en les complétant par leurs propres arguments. Par contre, il convient d'éviter de trop s'éloigner en voulant calquer à tout prix vos connaissances si elles ne sont pas pertinentes pour une analyse du sujet. Une bonne connaissance civilisationnelle permettra de trouver des points d'analyse pertinents sur le document.

Enfin, l'ultime étape de la conclusion peut se finir par une ouverture.

Exemples de sujets proposés lors de la session 2015 :

- . Un doble rasero, Víctor Rodríguez Cedeño, El País, 2/06/2015
- . Reduciendo la demanda de « drogas de sangre » en las Américas, Eric Farnsworth, El País, 8/06/2015
- . Una brigada contra el vandalismo ortográfico, Soraya Constante Quito, El País, 16/03/2015
- . Felipe González en Venezuela, Mario Vargas Llosa, 14/06/2015, El País
- . Cambio de rumbo, Joaquín Estefanía, El País, 12/04/2015
- . Nicaragua, el « gran canal » y la perpetuación de Daniel Ortega, Carlos Salinas, El País, 1/01/2015
- . vidéo sur la Ley de amnistía et l'enquête de l'ONU en Espagne

Conclusion et conseils aux futurs candidats

L'épreuve se prépare sur les deux années de classe préparatoire par un travail régulier et constant. Ainsi, les candidats doivent enrichir progressivement leur vocabulaire et leurs connaissances civilisationnelles sur l'histoire et l'actualité hispanique. Ils doivent parvenir, au terme de leur travail, à maîtriser les structures grammaticales de l'espagnol et les conjugaisons. A cela s'ajoute un travail sur la phonologie, nécessaire et trop souvent oublié. Tous ces points garantissent la réussite à l'épreuve.

10) Épreuve de russe

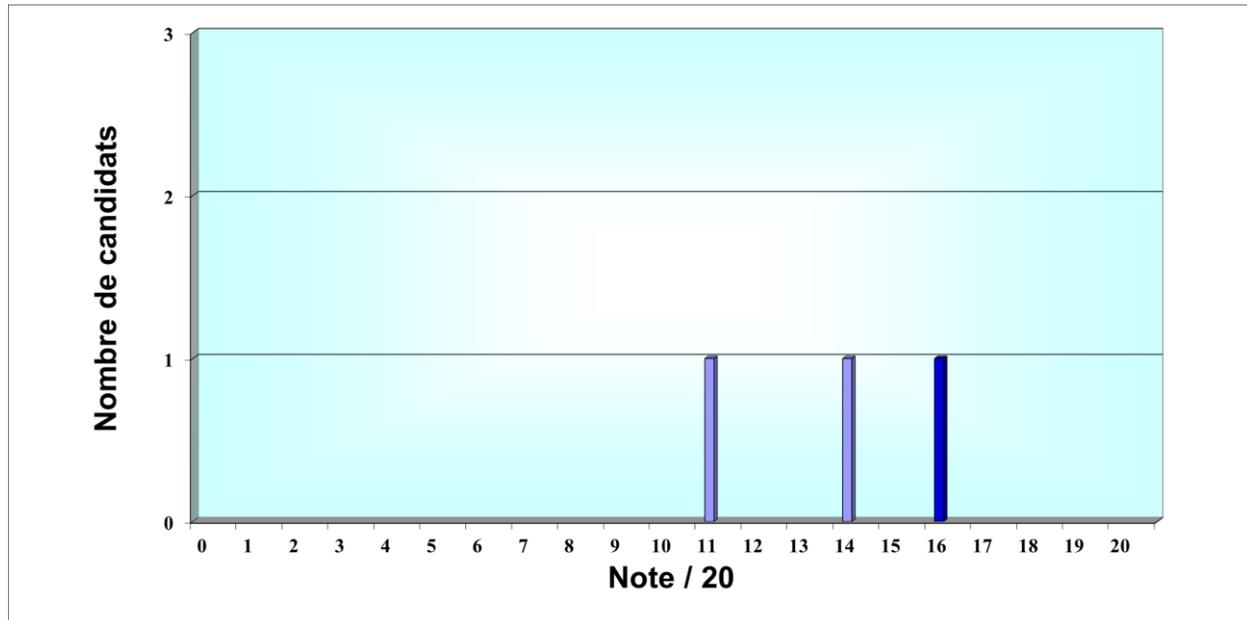
Répartition des notes

Nombre de candidats interrogés : 3

Note maximale obtenue : 16/20

Note minimale obtenue : 12/20

Moyenne : 13,6/20



Nature et déroulement de l'épreuve

Les épreuves de langues

Pour l'épreuve de deuxième langue, le candidat choisit :

- *parmi les langues vivantes suivantes : l'allemand, l'espagnol, l'italien, le portugais, l'arabe moderne, le russe ou le chinois ; (ou*
- *parmi les langues anciennes suivantes : latin ou grec ancien).*

Les épreuves de (première et) deuxième langue vivante

Ces épreuves consistent en un commentaire de document (texte, support vidéo, support audio ou support visuel) suivi d'un entretien plus approfondi autour d'un ou plusieurs thèmes d'actualité suggérés par le document.

Le candidat fait à cette occasion la preuve de ses connaissances concernant la civilisation de l'aire linguistique concernée.

Le niveau souhaitable correspond :

- *pour le russe, l'arabe moderne et le chinois à B1 ;*
- *pour les autres langues vivantes, à B2.*

L'épreuve facultative de langue

L'épreuve porte sur une troisième langue différente de celles des épreuves de langue précédentes, choisie parmi :

— l'une des langues vivantes suivantes : l'allemand, l'espagnol, l'italien, le portugais, l'arabe moderne, le russe ou le chinois ;

(— l'une des langues anciennes suivantes : le grec ancien ou le latin).

Pour cette épreuve, seuls les points supérieurs à la note de 10 sur 20 sont pris en compte pour l'admission et sont affectés du coefficient 4.

En langue vivante, l'épreuve consiste en un entretien en langue étrangère conduit par l'examineur et portant sur un document (texte, support vidéo, support audio ou support visuel).

Le niveau souhaitable correspond :

— pour le russe, l'arabe moderne et le chinois, à deux ans d'enseignement, soit A2 ;

— pour les autres langues vivantes, à celui d'une deuxième langue vivante au baccalauréat, soit B1.

. Épreuve de deuxième langue vivante.

Le support de l'épreuve remis au candidat pourra être un document écrit ou numérique (vidéo ou audio).

S'il s'agit d'un document écrit, sa longueur doit être comprise entre 500 et 700 mots.

S'il s'agit d'un document vidéo, sa durée ne doit pas excéder 5 minutes.

S'il s'agit d'un document audio, sa durée ne doit pas excéder 2 minutes et 30 secondes.

Dans tous les cas, le candidat doit :

- rendre compte du document en considérant la spécificité de l'aire linguistique concernée ;

- porter un regard analytique et critique sur le document.

Le candidat est interrogé sur certains aspects de son exposé et est invité à approfondir et élargir sa réflexion sur les points suggérés par le document.

Épreuve facultative de troisième langue vivante ou ancienne.

Le support de l'épreuve remis au candidat pourra être un document écrit ou numérique (vidéo ou audio).

Il sera en lien avec l'actualité de l'aire linguistique concernée.

S'il s'agit d'un document écrit, sa longueur doit être de 500 mots maximum.

S'il s'agit d'un document vidéo, sa durée ne doit pas excéder 3 minutes.

S'il s'agit d'un document audio, sa durée ne doit pas excéder 1 minute et 30 secondes.

Cette épreuve a pour but de tester les compétences langagières suivantes : la compréhension et l'expression orale, en particulier en interaction.

Pour cette épreuve, le candidat choisit une langue vivante différente de celles choisies dans les épreuves précédentes parmi l'allemand, l'arabe moderne, l'espagnol, l'italien, le portugais, le russe ou le chinois.

Le candidat dispose de 30 minutes de préparation.

L'épreuve consiste en un entretien conduit par l'examineur à partir du document proposé au candidat.

Le niveau attendu en russe, en arabe moderne (et en chinois) pour cette épreuve correspond à A2 au minimum ; pour les autres langues vivantes à B1 (cf. Cadre européen commun de référence pour les langues).

Quels que soient la langue et le niveau de l'épreuve, les critères retenus pour l'évaluation seront les suivants :

la précision de la compréhension, l'aisance, la correction, l'étendue lexicale et la capacité à interagir.

NB : Les épreuves orales de russe consistent, pour les LV2 comme pour les LVF, en un oral de 25' précédé d'une préparation de 30'. Les textes proposés comme base de production orale étaient des articles rédigés en langue simple, particulièrement pour les LV3, accompagnés de notes de vocabulaire. Cette prise de parole autonome est suivie d'un dialogue avec l'examineur. La lecture d'un court passage peut, en début d'épreuve, être demandée.

Les thèmes des articles proposés étaient les suivants :

LV2 :

- Le destin tragique de la fillette que Staline avait tenue dans ses bras sur une célèbre photo
- la politique de la Russie ressemble à bien des titres à celle autrefois menée par l'Union soviétique

LV3 :

- les Moscovites du luxueux ghetto de la Roubliovka quittent la Russie...
- Quel meilleur choix : louer ou acheter son appartement en Russie aujourd'hui ?
- Anniversaire de V. Poutine : une journée dans la taïga

Commentaires généraux

Il s'agissait bien sûr de faire relation de l'article proposé, en en dégagant le ou les thèmes avec exhaustivité et pertinence. **La structuration du propos, appuyée sur les connecteurs appropriés, était un atout appréciable.**

Le dialogue avec l'examineur ne doit en aucun cas effrayer les candidats. Il consiste en des précisions sur le texte, ou en une approche parallèle au texte, mais qui respecte les pistes que le candidat lui-même suggère.

Pour la LVF, il peut aussi inclure toute thématique adroitement amenée dans la prise de parole, pour tant est qu'elle s'exprime en une langue encore simple et peu variée, mais compréhensible et assez correcte grammaticalement.

Commentaires particuliers

LV2 : les prestations ont été satisfaisantes. L'un des candidats possédait un russe déjà fluide (quoiqu'encore assez fautif) et dominait bien son sujet. Il a donné son maximum pendant le dialogue. Un autre s'est distingué par une bonne connaissance des questions russes, lui permettant de fournir dans propos un contenu intéressant, et il a dialogué avec énergie et conviction.

LV3 : la prestation a été correcte, car le texte était bien compris, mais l'expression a été très sommaire dans le dialogue malgré les pistes faciles proposées.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

L'entraînement à la lecture est indispensable non comme performance en soi, bien sûr, mais comme entraînement à une prononciation aisée et fluide qui se répercutera ensuite sur la parole autonome. Respecter les accents et l'intonation est indispensable, d'ailleurs, à la mémorisation.

Les verbes sont le cœur de la phrase et leurs conjugaisons au présent et au passé (il va sans dire qu'il ne s'agit pas d'exiger la distinction des aspects) doivent être maîtrisées et non anarchistes.

Les mots jokers comme люди, много, потому что, надо... doivent être « en poche », ainsi que les transparents bien commodes, comme логично, нормально, интересно...pour faciliter l'expression.

Le dialogue doit s'appuyer sur la pugnacité et la force communicationnelle du candidat. L'examineur récompensera toujours davantage une prise de risque qu'un prudent laconisme.

11) Épreuve de latin - grec

Répartition des notes :

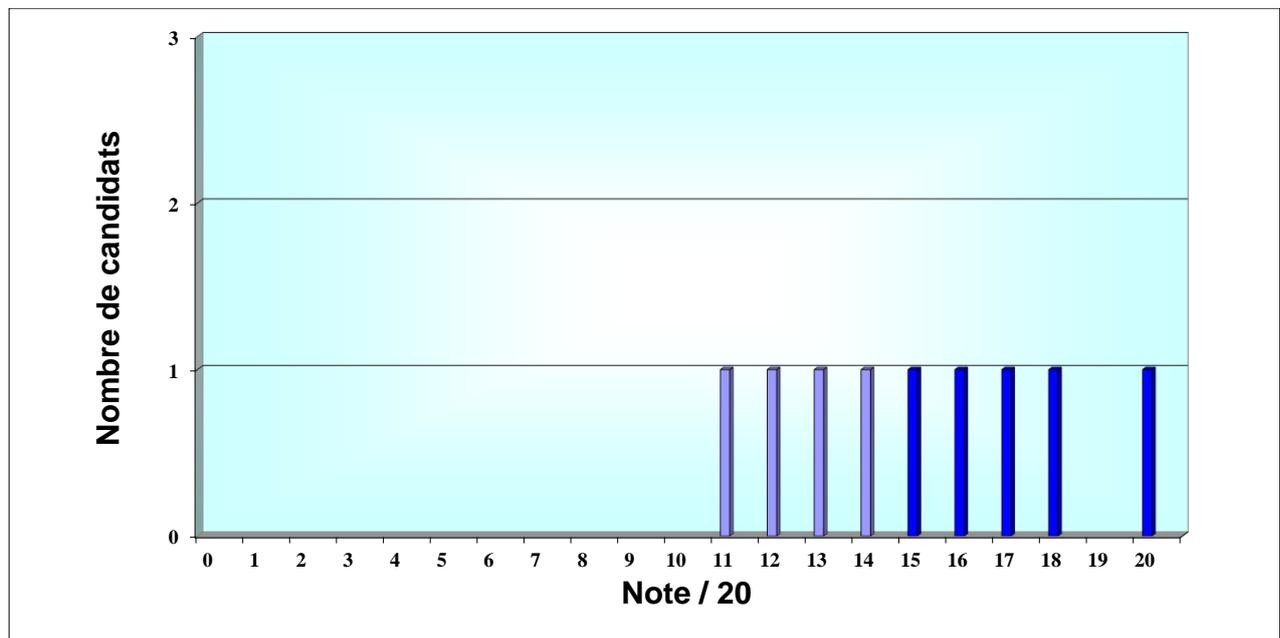
Il y a eu cette année un candidat en grec ancien, huit candidats en latin, dont sept en langue facultative.

Nombre de candidats interrogés : 9

Note maximale obtenue : 20/ 20

Note minimale obtenue : 11/ 20

Moyenne : 15 / 20



Nature et déroulement de l'épreuve :

Pour l'épreuve de deuxième langue, le candidat choisit :

(— parmi les langues vivantes suivantes : l'allemand, l'espagnol, l'italien, le portugais, l'arabe moderne, le russe ou le chinois ; ou)

— parmi les langues anciennes suivantes : latin ou grec ancien.

(...)

. L'épreuve de langue ancienne

L'épreuve consiste en une traduction, un commentaire personnel et un entretien en langue française avec l'examineur, à partir d'un texte. Pendant le temps de préparation, le candidat peut disposer d'un dictionnaire. Aucun programme n'est fixé pour cette épreuve.

L'épreuve facultative de langue

L'épreuve porte sur (une troisième langue différente de celles des épreuves de langue précédentes, choisie parmi :

— l'une des langues vivantes suivantes : l'allemand, l'espagnol, l'italien, le portugais, l'arabe moderne, le russe ou le chinois ;)

— l'une des langues anciennes suivantes : le grec ancien ou le latin.

Pour cette épreuve, seuls les points supérieurs à la note de 10 sur 20 sont pris en compte pour l'admission et sont affectés du coefficient 4.

(...)

En langue ancienne, l'épreuve consiste en la traduction d'un texte tiré d'une liste de textes illustrant un aspect important

du monde romain ou du monde grec. Cette liste de textes est définie chaque année par circulaire annuelle sous timbre

(DRHAT/SDF).

La traduction est suivie d'un entretien avec l'examineur en langue française et en rapport avec le texte.

Épreuve de langue ancienne.

Un dictionnaire (par exemple, le « Gaffiot » pour le latin, le « Bailly » pour le grec) peut être mis à la disposition du candidat au choix du jury. Ce choix, effectué préalablement, est définitif pour l'ensemble du concours.

L'épreuve de latin ou de grec est une épreuve de langue et de culture de l'Antiquité ; le candidat est donc jugé sur sa connaissance de la langue latine ou grecque ainsi que sur les enjeux historiques, littéraires et culturels de l'extrait proposé. La connaissance des notions fondamentales d'histoire et de littérature anciennes constitue donc une aide précieuse pour le commentaire.

Lors de l'épreuve, le candidat présente rapidement le texte. Il procède à la traduction d'un passage délimité par l'examineur et propose le commentaire de la totalité de l'extrait. L'organisation du commentaire (linéaire ou organisé) est laissée au libre choix du candidat.

L'entretien vise à revenir sur la traduction proposée par le candidat, à préciser d'autre part les enjeux littéraires, historiques et culturels de l'extrait et, enfin, à élargir la réflexion, en s'intéressant à la postérité du texte ou en tissant des liens entre le monde antique et le monde moderne.

Épreuve facultative de troisième langue vivante ou ancienne.

(...)

Si le choix du candidat porte sur une langue ancienne (grec ancien ou latin), un dictionnaire (par exemple, le « Gaffiot » pour le latin, le « Bailly » pour le grec) peut être mis à la disposition du candidat au choix du jury.

Ce choix, effectué préalablement, est définitif pour l'ensemble du concours.

L'épreuve en langue ancienne - latin ou grec - consiste en la traduction d'un extrait tiré d'une liste de textes illustrant un aspect important du monde romain ou du monde grec.

Cette liste fait l'objet d'une circulaire annuelle sous le timbre de la direction des ressources humaines de l'armée de terre sous-direction formation (DRHAT/SDF).

Lors de l'épreuve, le candidat présente rapidement le texte, puis il procède à la traduction de l'extrait. Il conclut en mettant l'accent sur un aspect historique, littéraire ou culturel du texte.

L'entretien vise à revenir sur la traduction proposée par le candidat ; il veille à élargir la réflexion, en s'intéressant à la postérité du texte ou en tissant des liens entre le monde antique et le monde moderne.

NB : Le latin ou le grec peut être pris comme épreuve obligatoire de langue (LV2).

La note sur 20 est comptabilisée dans le total des points des épreuves d'admission ; elle est affectée du coefficient 8.

Il n'y a pas de programme spécifique pour cette épreuve : les extraits sont tirés de la littérature classique latine ou grecque. Pendant le temps de préparation, le candidat dispose d'un dictionnaire (Gaffiot pour le latin, Bailly pour le grec ancien).

Le candidat est interrogé sur un texte d'une trentaine de lignes, **dont il doit traduire une partie (une quinzaine de lignes)** et qu'il doit ensuite commenter dans son intégralité. (La partie qui ne doit pas être traduite est proposée à la fois dans sa langue d'origine, et dans une traduction). L'exposé est suivi par des réponses en langue française aux questions posées par l'examineur. L'essentiel de l'épreuve consiste en la traduction, mais le commentaire n'est pas à négliger pour autant. Le niveau attendu est celui de la classe de Première Supérieure.

Épreuve facultative

L'épreuve porte sur une deuxième langue vivante, choisie parmi l'allemand, l'espagnol, l'italien, l'arabe moderne ou le russe, **ou sur une langue ancienne choisie parmi le grec ancien ou le latin.**

Pour cette épreuve, seuls les points supérieurs à la note de 10 sur 20 sont pris en compte pour l'admission et sont affectés du coefficient 4.

L'épreuve en langue ancienne consistera **en la traduction, suivie d'un commentaire**, d'un texte tiré d'un groupement de textes illustrant un aspect important du monde romain ou du monde grec. Ce groupement est défini chaque année par une circulaire ministérielle. La traduction est suivie par un commentaire du texte. L'exposé est suivi par des réponses en langue française aux questions posées par l'examineur. Le niveau de l'épreuve est celui du baccalauréat, avec une bonne connaissance de la grammaire. Pendant le temps de préparation, le candidat dispose d'un dictionnaire (Gaffiot pour le latin, Bailly pour le grec ancien).

Commentaires généraux :

Le candidat doit présenter rapidement le texte, son auteur, le contexte historique, et dans le cas de l'épreuve facultative, le passage où se situe l'extrait.

La traduction est la partie essentielle de l'épreuve, elle ne doit pas être sacrifiée au profit du commentaire, qui peut enrichir la prestation, mais qui ne saurait la constituer à lui seul. L'épreuve de latin ou de grec est une épreuve de langue, le candidat sera donc jugé sur sa connaissance de la langue latine ou grecque, sur sa connaissance de la syntaxe, de la morphologie et des règles principales de grammaire. Il faut donc, tout au long de l'année, revoir conjugaisons et déclinaisons, afin de démontrer sa maîtrise de la langue ancienne. Ces connaissances jouent un grand rôle lors de la reprise, lorsque le candidat est interrogé sur un groupement de mots mal traduits.

Le commentaire vise à dégager l'intérêt littéraire, historique et stylistique du texte, en s'appuyant précisément sur les mots de l'extrait. La connaissance de l'histoire et de la littérature anciennes peut être une aide précieuse pour enrichir le propos.

La reprise procède en deux temps : d'abord le candidat, aidé en cela par le jury, revient sur quelques points de la traduction, et est invité à corriger certaines analyses syntaxiques, morphologiques ou grammaticales. Il est interrogé ensuite sur quelques-unes des idées exprimées dans le texte.

Commentaires particuliers

Les prestations ont été globalement satisfaisantes, parfois même excellentes. Le jury tient cependant à souligner l'hétérogénéité du niveau des prestations de cette année. Certains candidats doivent essayer de traduire le plus de phrases possible, et éviter de ne traduire qu'un tiers du texte. Il est bon de lire les rapports de jury pour connaître les exigences de l'épreuve : quelques candidats n'ont pas semblé vraiment connaître le corpus de l'épreuve de langue facultative, alors que d'autres étaient familiers de l'épreuve et du programme, et ont su briller et obtenir des notes très élevées.

Il va sans dire qu'il est essentiel de bien connaître les déclinaisons des noms et adjectifs, ainsi que la conjugaison des verbes. C'est souvent ce manque de maîtrise des notions de base qui crée des contresens dans la traduction.

Des étourderies peuvent être aisément évitées : il faut veiller à ne pas mélanger le temps des verbes ni le nombre des substantifs ; trop souvent « dixerat » est traduit par « il dit », « videbat » par « il voit », un substantif singulier par un substantif pluriel ou inversement. Les pronoms relatifs, personnels, interrogatifs, les pronoms et adjectifs indéfinis, les pronoms-adjectifs démonstratifs *hic, haec, hoc, iste, ita, istud, ille, illa, illud*, ou encore *ipse, ipsa, ipsud* sont souvent méconnus des candidats. On attend d'eux qu'ils sachent analyser la proposition infinitive, ainsi que les différents usages du subjonctif, plus fréquent en latin qu'en français.

Conclusion et conseils aux futurs candidats :

Cette épreuve, d'un niveau accessible, requiert tout de même **un travail régulier tout au long de l'année. Une bonne connaissance de la grammaire et de la morphologie latine ou grecque est attendue de tous les candidats.** Les textes du programme doivent être connus et maîtrisés par ceux qui passent l'épreuve facultative.

La pratique régulière de la lecture cursive de textes grecs ou latins est recommandée pour les candidats qui passent l'épreuve hors programme.

Exemple de textes pour l'épreuve hors programme :

César, *La guerre civile*, livre I, 71-72, traduire de « Caesar in eam spem venerat » à « ut timorem adversariis minuat ».

12) Épreuve d'arabe moderne

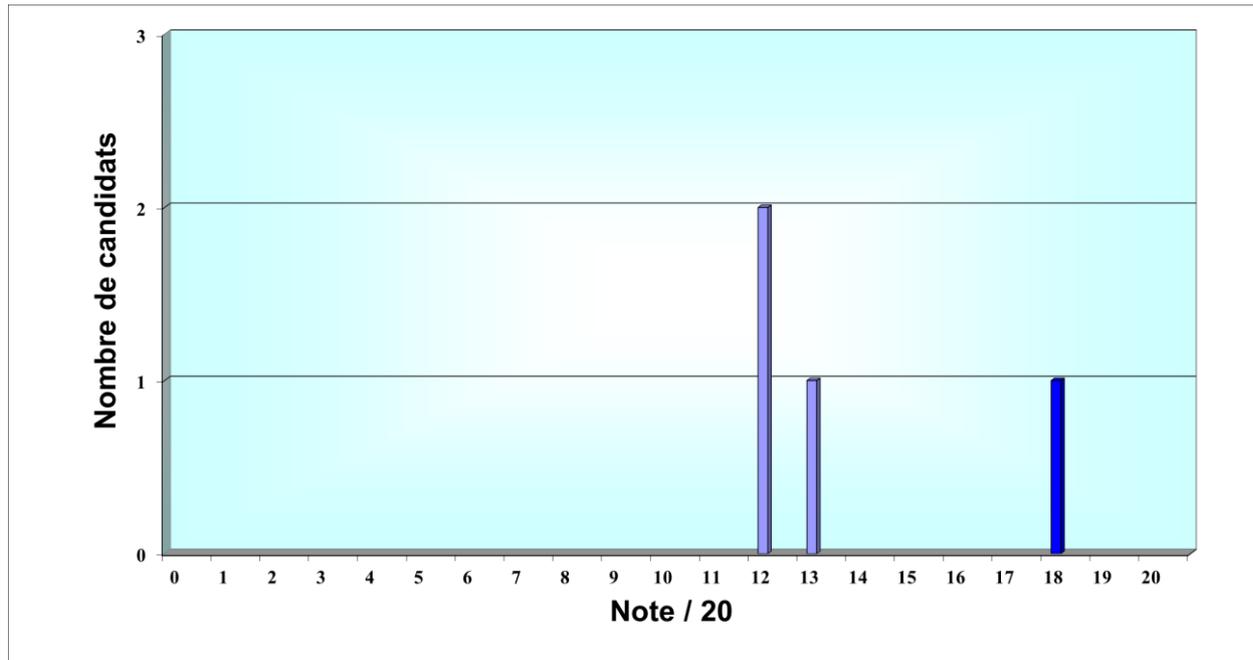
Répartition des notes (concours LETTRES et SES confondus)

Nombre de candidats interrogés : 4

Note maximale obtenue : 18/20

Note minimale obtenue : 12/20

Moyenne : 13,75/20



Nature et déroulement de l'épreuve :

Les épreuves de langues

Pour l'épreuve de deuxième langue, le candidat choisit :

— parmi les langues vivantes suivantes : l'allemand, l'espagnol, l'italien, le portugais, l'arabe moderne, le russe ou le chinois ; ou

(— parmi les langues anciennes suivantes : latin ou grec ancien).

Les épreuves de (première et) deuxième langue vivante

Ces épreuves consistent en un commentaire de document (texte, support vidéo, support audio ou support visuel) suivi d'un entretien plus approfondi autour d'un ou plusieurs thèmes d'actualité suggérés par le document.

Le candidat fait à cette occasion la preuve de ses connaissances concernant la civilisation de l'aire linguistique concernée.

Le niveau souhaitable correspond :

— pour le russe, l'arabe moderne et le chinois à B1 ;

— pour les autres langues vivantes, à B2.

L'épreuve facultative de langue

L'épreuve porte sur une troisième langue différente de celles des épreuves de langue précédentes, choisie parmi :

— l'une des langues vivantes suivantes : l'allemand, l'espagnol, l'italien, le portugais, l'arabe moderne, le russe ou le chinois ;

— l'une des langues anciennes suivantes : le grec ancien ou le latin.

Pour cette épreuve, seuls les points supérieurs à la note de 10 sur 20 sont pris en compte pour l'admission et sont affectés du coefficient 4.

En langue vivante, l'épreuve consiste en un entretien en langue étrangère conduit par l'examineur et portant sur un document (texte, support vidéo, support audio ou support visuel).

Le niveau souhaitable correspond :

— pour le russe, l'arabe moderne et le chinois, à deux ans d'enseignement, soit A2 ;

— pour les autres langues vivantes, à celui d'une deuxième langue vivante au baccalauréat, soit B1.

Épreuve de deuxième langue vivante.

Le support de l'épreuve remis au candidat pourra être un document écrit ou numérique (vidéo ou audio).

S'il s'agit d'un document écrit, sa longueur doit être comprise entre 500 et 700 mots.

S'il s'agit d'un document vidéo, sa durée ne doit pas excéder 5 minutes.

S'il s'agit d'un document audio, sa durée ne doit pas excéder 2 minutes et 30 secondes.

Dans tous les cas, le candidat doit :

- rendre compte du document en considérant la spécificité de l'aire linguistique concernée ;

- porter un regard analytique et critique sur le document.

Le candidat est interrogé sur certains aspects de son exposé et est invité à approfondir et élargir sa réflexion sur les points suggérés par le document.

Épreuve facultative de troisième langue vivante ou ancienne.

Le support de l'épreuve remis au candidat pourra être un document écrit ou numérique (vidéo ou audio).

Il sera en lien avec l'actualité de l'aire linguistique concernée.

S'il s'agit d'un document écrit, sa longueur doit être de 500 mots maximum.

S'il s'agit d'un document vidéo, sa durée ne doit pas excéder 3 minutes.

S'il s'agit d'un document audio, sa durée ne doit pas excéder 1 minute et 30 secondes.

Cette épreuve a pour but de tester les compétences langagières suivantes : la compréhension et l'expression orale, en particulier en interaction.

Pour cette épreuve, le candidat choisit une langue vivante différente de celles choisies dans les épreuves précédentes parmi l'allemand, l'arabe moderne, l'espagnol, l'italien, le portugais, le russe ou le chinois.

Le candidat dispose de 30 minutes de préparation.

L'épreuve consiste en un entretien conduit par l'examineur à partir du document proposé au candidat.

Le niveau attendu en russe, en arabe moderne (et en chinois) pour cette épreuve correspond à A2 au minimum ; pour les autres langues vivantes à B1 (cf. Cadre européen commun de référence pour les langues).

Quels que soient la langue et le niveau de l'épreuve, les critères retenus pour l'évaluation seront les suivants :

la précision de la compréhension, l'aisance, la correction, l'étendue lexicale et la capacité à interagir.

Commentaires généraux

Vu le nombre limité de candidats, les commentaires qui suivent valent pour les deux concours LETTRES et SES.

Deux candidats de la série L et deux candidats de la série SES ont présenté l'épreuve de langue facultative d'arabe moderne. Le niveau était globalement satisfaisant.

Commentaires particuliers

Les notes attribuées cette année (pour les concours LETTRES et SES) allaient de 12 à 18, ce qui reflète une préparation inégale entre l'ensemble des candidats.

Le jury constate une baisse de la moyenne générale par rapport à la session 2014 et ne peut qu'inciter les candidats à mieux préparer cette épreuve tant au niveau linguistique que culturel.

Un effort particulier est demandé au niveau phonologique en travaillant mieux la réalisation de certaines consonnes étrangères au système français afin d'éviter toute confusion préjudiciable à l'échange, pendant l'épreuve.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Le jury conseille aux futurs candidats de ne pas négliger la partie conjugaison en perfectionnant leur apprentissage des verbes réguliers à l'accompli et à l'inaccompli.

La connaissance des mots interrogatifs de base est indispensable pour éviter tout blocage ou mauvaise compréhension des questions posées pendant la partie consacrée à l'entretien.

Une bonne connaissance de base de la grammaire et de la morphologie arabes est ainsi attendue de l'ensemble des candidats.

La connaissance de quelques éléments culturels du monde arabe est indispensable : nom des pays et des capitales arabes, des monuments les plus célèbres, des fêtes, de quelques manifestations culturelles, etc. Le partage entre les candidats se fait aussi par rapport à leur culture générale.

Enfin le jury s'attend à ce que tout candidat sache bien se présenter en arabe et exposer dans les grandes lignes son projet d'avenir.

13) Épreuves de sport

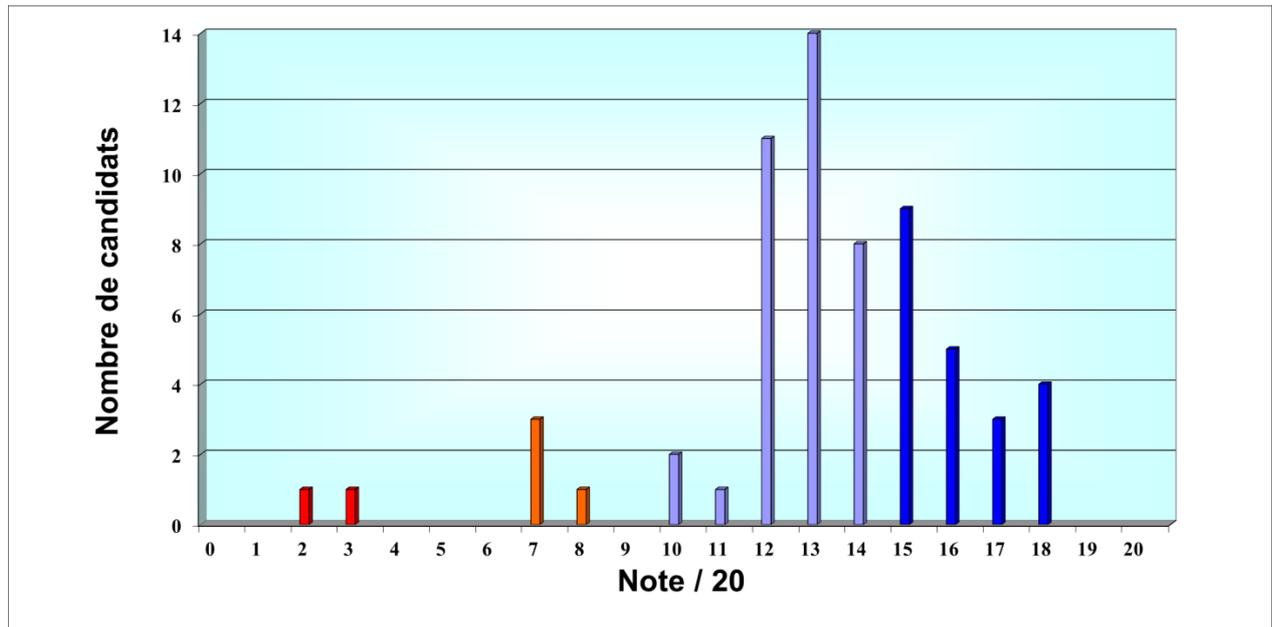
Répartition des notes

Nombre de candidats interrogés : 63

Note maximale obtenue : 18,25

Note minimale obtenue : 2,25

Moyenne : 13,25



Nature et déroulement de l'épreuve

Les épreuves sportives des concours, le barème et les conditions d'exécution de ces épreuves sont prévus par l'arrêté du 24 novembre 1998 modifié susvisé.

La moyenne sur 20 des notes obtenues à ces épreuves est affectée d'un coefficient 10. Les points obtenus sont comptabilisés dans le cadre des épreuves d'admission.

Tout candidat qui, pour une raison quelconque, est contraint d'interrompre les épreuves sportives peut être, sur décision du président du jury, autorisé à subir ces épreuves avec une autre série du même concours. Il doit alors subir la totalité des épreuves sportives.

Les candidats ayant effectué ces épreuves la même année, dans le cadre de l'un des concours prévus par l'arrêté du 24 novembre 1998 précité, peuvent faire valoir un relevé de performances. Ce relevé est à produire avant l'exécution des épreuves sportives du concours considéré.

Commentaires généraux

63 candidats ont réalisé les épreuves sportives, dont 47 garçons et 16 filles.

Les candidats, se présentant aux épreuves d'admission à l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr, ont effectué les épreuves sportives conformément à l'arrêté relatif aux épreuves sportives communes aux concours d'entrée aux grandes écoles militaires de recrutement d'officiers du 24 novembre 1998 modifié. Les épreuves de natation et de course sont par ailleurs régies par les règlements des fédérations correspondants.

Le candidat, pour être autorisé à participer aux épreuves sportives, doit impérativement présenter :

1- Un certificat médical délivré par un médecin des armées datant de moins d'un an et mentionnant l'aptitude à subir les épreuves sportives.

Soit

2- Un certificat médical (selon le modèle figurant en annexe de l'arrêté du 24 novembre 1998) délivré par un médecin civil du choix du candidat mentionnant la seule aptitude à subir les épreuves sportives et datant de moins d'un an.

Il est rappelé aux candidats qu'ils doivent s'assurer, avant de quitter le praticien, que toutes les mentions utiles figurent bien : tampon et signature du praticien et surtout croix dans la case aptitude, autorisant le candidat à subir les épreuves sportives.

Cet oubli est préjudiciable pour le candidat qui ne pourra effectuer les épreuves sportives et sera donc éliminé du concours. En 2016, il n'y aura pas de mesure dérogatoire !

Par ailleurs, pour pallier l'oubli du document, il est préconisé de le scanner et de le conserver en mémoire du téléphone portable. Un envoi par mail depuis le site des épreuves pourra toujours être effectué sur place.

Les candidats enchaînent les épreuves dans l'ordre suivant :

- Barre de tractions ;
- Série d'abdominaux ;
- 50 m nage libre ;
- 50 m vitesse sur piste ;
- 3000 m sur piste.

L'épreuve de tractions et d'abdominaux sont notées sur 10. Les points ainsi obtenus s'additionnent pour fournir une note sur 20. La moyenne des épreuves de sport est calculée sur 20. Une moyenne à ses épreuves inférieure ou égale à 6 est éliminatoire.

NB : la piste du lycée de Saint-Cyr l'Ecole où se sont déroulées les épreuves est de 330 m.

Globalement, nous constatons un niveau physique général « moyen-bon ». Mais, pour une majorité de candidates, les notes obtenues dans l'épreuve de tractions sont préoccupantes (moyenne générale : 3,13).

Il est rappelé que les épreuves de sport ne s'improvisent. S'il est assez aisé de s'entraîner plus particulièrement à certaines épreuves, prises indépendamment (abdominaux, tractions, course à pied), l'enchaînement de celles-ci exige une bonne constitution.

L'acquisition d'une barre de tractions auprès d'une grande surface généraliste en articles de sport pourra être effectuée en vue de l'installation sur un chambranle de porte.

S'agissant de la course, à l'instar de nombreux travailleurs, il est possible de programmer des séances à l'aube ou au crépuscule. Un entraînement à deux sera plus motivant et sécurisant.

Les candidats doivent être munis dès le jour de convocation de leurs divers équipements et tenues de sport (dont principalement des chaussures de course, un short, un tee-shirt, un maillot de bain).

Quoique cela soit rappelé aux candidats dans la convocation et lors de leur accueil, un **maillot de bain à leur taille avec cordon de serrage** évitera quelques désagréments, tout comme des lunettes de natation, ajustées après que les candidats auront effectué plusieurs plongeon lors de l'échauffement, éviteront qu'elles ne se retrouvent entre les dents ou autour du cou en pleine nage.

Le port de gants pour l'épreuve des tractions demeure interdit.

Dans l'épreuve de 50 m en bassin, les candidats ont tendance à stopper l'effort dans le dernier mètre, pour glisser dans l'eau mais c'est au risque de perdre de précieuses secondes au chronométrage. Il est préconisé de poursuivre le mouvement jusqu'au contact avec le mur : en brasse, il est effectué avec les deux mains.

A l'échauffement, les candidats privilégieront les sorties de bassin en utilisant les échelles pour s'épargner des efforts inutiles en préalable à l'épreuve.

Si le règlement du concours autorise les chaussures à pointes, les candidats doivent prendre le soin de vérifier ou faire vérifier leur paire de chaussures par un professionnel ou de se doter le jour de l'épreuve du lot complet de pointes et de l'outil pour les monter : **seules les pointes ne dépassant pas 6mm sont admises!**

Les blessures liées aux épreuves sportives du concours ont été quasi-inexistantes, ce qui constitue un point positif pour l'organisation. A l'inverse, si l'on ne peut que saluer la motivation et l'opiniâtreté des candidats qui arrivent blessés, sans toutefois faire valoir aucune dispense, il convient d'une part de les mettre en garde contre le surentraînement et d'autre part de rappeler que les candidats ont la possibilité de ne pas effectuer la totalité des épreuves s'ils ont assuré sur les précédentes un moyenne non éliminatoire.

S'agissant des candidats qui concluent à leur élimination en calculant leur moyenne, il n'y a pas lieu qu'ils quittent le concours dans la mesure où ils pourront ensuite jauger leur marge de progression dans les épreuves académiques, s'ils ont le souhait de retenter le concours l'année suivante.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

La composante physique est un élément incontournable dans la vie du futur officier de l'Armée de terre. En conséquence, les épreuves physiques affectées d'un coefficient 10 ne peuvent être négligées. Quel que soit le niveau physique de départ, une préparation spécifique pour chacune des épreuves est impérative.

Excepté l'épreuve de natation qui demande une infrastructure particulière, mais accessible, la préparation pour l'ensemble des autres épreuves du concours peut être réalisée sans moyens spécifiques. Volonté, anticipation et régularité suffisent à développer un minimum de capacités permettant d'obtenir des notes correctes sur l'ensemble des disciplines à réaliser.

En tout état de cause, il est impératif de s'accorder un minimum de préparation afin de ne pas découvrir les subtilités techniques de l'épreuve le jour du concours.

Enfin, et afin d'éviter les accidents musculaires, l'échauffement avant chaque épreuve doit être réalisé correctement. Trop de candidats négligent cette séquence qui fait pourtant partie intégrante de l'épreuve.

Annexe 1

Référence : arrêté 2988/DEF/CAB/CM12 de nomination des jurys des concours d'admission à l'ESM en date du 8 avril 2015

Extrait :

« Le ministre de la défense,

Vu le décret 2008-940 portant statut particulier du corps des officiers des armes de l'armée de terre;

Vu l'arrêté du 12 décembre 2013 modifié relatif aux concours d'admission à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr ;

Article premier

« Sont désignés, pour l'année 2015, membres des jurys des concours d'admission à l'Ecole spéciale militaire, les personnes dont les noms suivent :

Président des jurys : Monsieur l'inspecteur général Jean EHRSAM ;

Vice-président des jurys : Monsieur l'inspecteur général Frédéric THOLLON ;

▪ **Officier supérieur, adjoint du président :**

- pour les concours en sciences économiques et sociales et concours littéraire :

Lieutenant-colonel Sylviane CHEVALIER

- pour le concours scientifique :

Lieutenant-colonel Martine DUFRESNE. »

Article 2

« Sont également désignés

a) membres des jurys d'admissibilité :

- les représentants des banques d'épreuves organisatrices des épreuves écrites:

Monsieur Jean-Marie RONCIN (concours sciences)
Monsieur Jean-François PINTON
Monsieur Guillaume BONNET
Monsieur Jean-Michel LENIAUD
Monsieur Philippe REGIMBART (concours en SES)

} (concours littéraire)

b) pour les épreuves d'admission :

des examinateurs dans le concours scientifique :

Monsieur Aymeric AUTIN

Monsieur Nicolas BALANDIER

Monsieur Jean DERVIEUX
Monsieur Pierre FLEDRICH
Monsieur Olivier GALY
Monsieur Niels GAUDOUEN
Madame Marie GIL
Monsieur Ramiaramananana HARRIVEL
Monsieur Sylvain JUHEL
Monsieur Yves LE GALL
Monsieur Pascal MONTFROND
Monsieur Laurent OLLIER
Madame Delphine PALACIO
Monsieur Nicolas PARTRICK
Monsieur Maxime PERCIE DU SERT
Monsieur Baptiste PERCIER
Madame Valérie PRESSELIN
Monsieur Sylvain RAIROT

des examinateurs dans le concours littéraire :

Madame Anaël ARTUS
Madame Laure BLANC-HALEVY
Monsieur Karim CHABANI
Monsieur Luis DA SILVA
Madame Anne DELPOSEN
Madame Fiorenza DONELLA
Monsieur Mohammed EL JOUMRI
Madame Nadine FAVRE
Monsieur Jean LELONG
Madame Jian LIU
Monsieur Stéphane MAZURIER
Monsieur François PICHOT
Monsieur Pierre STRAGIOTTI
Monsieur Roderick-Pascal WATERS

des examinateurs dans le concours en sciences économiques et sociales :

Monsieur Stéphane CAPDEVIELLE
Monsieur Luis DA SILVA
Madame Christine DART
Madame Fiorenza DONELLA

Monsieur Mohammed EL JOURRI
Monsieur Xavier ENSELME
Madame Nadine FAVRE
Madame Jian LIU
Monsieur Sylvain MORIN
Madame Marie-Anne MULQUIN
Madame Sophie PAILLOUX-RIGGI
Madame H  l  ne PIALOUX
Monsieur Fran  ois PICHOT

des examinateurs communs aux diff  rents concours pr  cit  s :

Madame Rime ABDEL NABI
Monsieur Vincent BAROU
Madame Pauline BOULLEAUX-BINOT
Madame Julie CHALVIGNAC
Madame Sophie COURTADE TARDIVEL
Madame Monique DESJARDINS
Monsieur Daniel DIDIER
Monsieur Lionel DUCASSOU
Monsieur Fabrice DULERY
Madame Genevi  ve FABUREL
Monsieur Vincent FREULON
Monsieur Jean-Baptiste FROSSARD
Monsieur G  rald GAUDENS
Madame Laurence GAUTHIER
Madame Axelle GUILLAUSSEAU
Monsieur Maxime HERBAUT
Monsieur Fran  ois HEROULT
Monsieur Fran  ois LAURENT
Madame Laurence MANFRINI
Monsieur R  mi MANIER
Monsieur Anthony MEURDEFROID
Monsieur Shalay MOHAN
Madame Clara MORESSA
Monsieur Silv  re NURIT
Monsieur Sylvain PELLETIER
Monsieur Rainer POHL
Madame Emmanuelle ROUSSET

Monsieur Nicolas SCHOENENWALD

Madame Chloé TITLI

Madame Marianne URBANET

Monsieur l'inspecteur général Karim ZAYANA. »

Jean Yves LE DRIAN »